VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MAI 1928 NUMERO 50

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada - - - - [illegible]
Etats-Unis - - - [illegible]
Europe - - - - [illegible]

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA SOCIETE ROYALE A WINNIPEG

Elle tiendra sa réunion annuelle dans notre ville du 21 au 24 mai — Le programme détaillé de la section française

La réunion de la Société Royale du Canada aura lieu à Winnipeg cette année, du 21 au 24 mai. Ces assemblées se tiendront dans les salles de conférence "A" de l'Université et à Lower Fort Garry. Les sections 1 et 2 se réuniront dans l'édifice du Parlement provincial et les sections 3, 4 et 5 dans l'édifice des sciences de l'Université du Manitoba. Le discours du président et la conférence publique seront donnés dans la salle de conférences "A", sur le Broadway.

Voici l'ordre des séances:

Lundi 21 mai

A 8 h. 45 du soir — Réunion du conseil dans l'hôtel Fort Garry.

Mardi 22 mai

De 9 h. 30 à 10 h. du matin — Enregistrement des invités et des délégués dans la salle de conférences "A", édifice des sciences de l'Université du Manitoba (Broadway et Osborne).

De 10 h. à 11 h. 30 — Réunion générale pour affaires et présentation des nouveaux membres, dans la salle de conférences "A".

De 11 h. 30 à 1 h. de l'après-midi — Les différentes sections s'organisent dans les salles respectives désignées à l'avance, et les présidents des sections prononcent leurs discours.

De 2 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi — Réunions de toutes les sections.

A 8 h. 30 du soir — Salle de conférences "A", Université du Manitoba.

Présentation des médailles Flavelle, Pierce et Tyrell.

Discours du président: "Les plantes du Canada, passé et futur" (illustré): le professeur A.-H. Reginald Buller, F.R.S.C.

A 10 du soir — Son honneur Théodore-A. Burrows, lieutenant-gouverneur du Manitoba, et l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, recevront les membres et les délégués avec leurs épouses et leurs filles dans l'édifice du Parlement.

Mercredi 23 mai

De 9 h. 30 à midi 30 — Réunion des sections.

A 1 h. de l'après-midi — Les membres de la Société Royale seront les invités à un banquet offert par le gouvernement provincial dans l'hôtel Fort Garry.

De 3 h. à 5 h. 30 de l'après-midi — Réunion des sections.

A 5 h. 30 — Réunion générale de la Société.

A 8 h. 30 du soir — Conférence publique donnée dans la salle de conférences "A" par J.-J.-R. MacLeod, F.R.S.C., F.R.S., vainqueur du prix Nobel, professeur de physiologie à l'Université de Toronto; sujet: "L'air que nous respirons" (illustré).

Jeudi 24 mai

De 9 h. à 11 h. de l'avant-midi — Réunion des sections.

A 11 h. — Voyage en automobile à Lower Fort Garry et sur les bords de la rivière Rouge.

A midi 15, les membres de la Société Royale et les membres de l'Association Historique Canadienne seront les invités à un banquet offert par la compagnie de la Baie d'Hudson à Lower Fort Garry.

A 1 h. 30 de l'après-midi — Réunion générale de la Société, à Lower Fort Garry.

A 2 h. 45 — Inspection de Lower Fort Garry.

Le vendredi 25 mai, les membres de la Société pourront visiter les édifices du Parlement, les laboratoires des recherches pour la rouille dans le Collège d'Agriculture, le musée historique du magasin de la Baie d'Hudson et le "Grain Exchange".

Toutes les réunions, sauf celle à Lower Fort Garry, sont ouvertes au public, qui est cordialement invité à chaque conférence.

Le programme suivant sera donné à la section française:

(a) Histoire et biographie

1.—"La philosophie de l'histoire et Bossuet", par Mgr L.-A. Paquet, M.S.R.C.

L'auteur y expose les principes fondamentaux dont doivent s'inspirer les études historiques, d'après la méthode des maîtres, notamment de Bossuet. En terminant, il montre comment le rationalisme et le positivisme sont incapables de s'élever jusqu'aux sommets des sciences de l'histoire.

2.—"André Nault", par M. le juge L.-A. Prud'homme, M.S.R.C.

Le capitaine André Nault commandait les troupes de Riel lorsque ce dernier s'empara du fort Garry. Il était membre de la cour martiale qui condamna Thomas Scott et présida à l'exécution.

3.—"Hôtelleries, clubs et cafés à Montréal, de 1760 à 1850", par E.-Z. Massicotte, M.S.C.R.

Notes inédites, ou peu connues, sur les débits de boisson au début du régime anglais, ainsi que sur les clubs et les grandes hôtelleries de la première moitié du XIXe siècle.

4.—"L'honorable John Neilson", par F.-J. Audet, M.S.R.C.

Etude sur un parlementaire du Bas-Canada, grand ami des Canadiens et l'un des principaux et des plus habiles défenseurs de leurs droits dans la presse comme dans l'Assemblée Législative.

5.—"Les origines des deux Mgr Forbes", par l'abbé Elie-J. Auclair, M.S.R.C.

1. Précis de la vie de Mgr John Forbes, évêque de Vaga et Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. 2. La famille Forbes. 3. La famille Léger.

(b) Poésie et critique

6.—"L'école régionaliste au Canada français (1820-1920)", par M. le Chanoine Emile Chartier, M.R.R.C.

L'auteur retrouve les origines de cette école dans les oeuvres de Bibaud, de Garneau, de Crémazie et de Chauveau. Il en marque ensuite les diverses manifestations, dans les vers de nos poètes, dans le roman de Gaspé, dans les travaux de philologues et dans l'action de toute une presse nouvelle.

7.—"Stendhal", par M. Arthur Beauchesne, M.S.R.C.

Etude sur le caractère, la psychologie, le style et la réputation de l'un des personnages les plus discutés de la littérature française.

(c) Sociologie, folklore et linguistique

8.—"Le parler des "habitants" de Québec", par M. L.-P. Geoffrion, M.S.R.C.

Ce parler a ses légendes. Ce n'est ni un baringouin, ni, comme on l'appelle souvent, un idiome spécial, un patois. Le langage des "habitants" de Québec est du français commun, mais populaire.

9.—"Notre beau parler de France", par M. Alfred Decelles, fils, présenté par M. Aegedius Fauteux, M.S.R.C.

Plaidoyer en faveur d'une plus grande pureté linguistique dans la langue française au Canada. Exemples d'anglicismes et de canadianismes.

10.—"La guerre des éteignoires", par l'hon. Thomas Chapais, M.S.R.C.

C'est l'histoire des difficultés occasionnées par la nouvelle loi d'instruction publique en Bas-Canada vers 1850. Le mouvement d'opposition fut violent et se manifesta même par des actes criminels dans plusieurs comtés.

11.—"Bertrand de la Tour", par M. l'abbé H.-A. Scott, M.S.R.C.

Etude sur l'ancien doyen du chapitre de Québec, surtout connu comme biographe de Mgr de Laval.

Visiteurs distingués membres de la Société Royale

La session de la Société Royale du Canada, qui se tiendra à Winnipeg les 22, 23 et 24 mai, amènera dans notre ville des visiteurs très distingués. Mentionnons entre autres: Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal; MM. les abbés Lionel Groulx et A. Couillard-Desprées, MM. Victor Morin, Gustave Lanctôt, L.-P. Geoffrion, Aegédius Fauteux.

Les Canadiens français de Saint-Boniface et de Winnipeg s'occupent d'organiser quelques réceptions qui leur permettent d'entrer en contact avec ces intéressantes personnalités. Elles assisteront à la grande séance publique donnée par l'Union Canadienne à l'occasion de la fête Dollard. D'autre part l'Alliance Française donnera en leur honneur un diner qui aura lieu à l'hôtel Marlborough, le mardi soir 22 mai.

Mgr Fallon malade

Toronto — Mgr Michael-Francis Fallon, évêque de London, a été admis dans le pavillon particulier de l'Hôpital Général de Toronto. Sa santé était chancelante depuis quelque temps, mais le prélat n'a abandonné ses fonctions épiscopales pour venir se faire soigner à Toronto que tout récemment. Il est sous les soins du Dr W.-R. Campbell.

Mgr Fallon est âgé de 61 ans et est évêque de London depuis 1909.

Le 7ème Congrès de l'Association d'Education du Manitoba aura lieu à Saint-Boniface les 9, 10 et 11 juillet

L'ouverture coïncidera avec le passage de l'excursion de l'Université de Montréal

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a fixé aux 9, 10 et 11 juillet son prochain congrès. Il se tiendra, comme de coutume, à Saint-Boniface.

L'ouverture, qui se fera le lundi soir 9 juillet, coïncidera avec le passage à Saint-Boniface de l'excursion de l'Université de Montréal. Bien que rien de définitif n'ait encore été arrêté à ce sujet, il est probable que cette séance ne fera qu'une avec la réception que la population de Saint-Boniface a l'habitude de faire aux excursionnistes de la province de Québec. C'est dire que cette soirée d'ouverture sera particulièrement brillante et que l'on y entendra des orateurs en vue parmi nos compatriotes de l'Est. Tous les centres français du Manitoba seront ainsi représentés à la réception offerte à nos distingués visiteurs et ceux-ci auront une magnifique occasion de se renseigner de première main sur notre situation dans la province.

Des invitations ont été adressées aux sociétés soeurs des autres provinces, ainsi qu'à diverses personnalités religieuses, et l'on compte sur la présence de plusieurs représentants des autres groupes.

Pour ce qui est de la représentation au Congrès des cercles paroissiaux de la province, rappelons que chacun d'eux a droit à un délégué par cent ou fraction de cent de population catholique de langue française à la campagne et à un délégué par deux cents ou fraction de deux cents dans les villes.

LE CONGRES PEDAGOGIQUE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, les 26 et 27 mai

Notre-Dame de Lourdes— Le deuxième Congrès Pédagogique, sous les auspices de l'Association d'Education, tiendra ses assises à Notre-Dame de Lourdes les 26 et 27 de ce mois. Sont invités spécialement tous les instituteurs et institutrices de la région qui va de Haywood à Dunrea, — les commissaires et secrétaires d'écoles de tous les districts de la montagne, — ainsi que les comités paroissiaux de l'Association d'Education. Nous demandons à Messieurs les curés de vouloir bien s'employer au succès de notre congrès, en le recommandant à leurs paroissiens et en stimulant le zèle des intéressés. Nous serions très heureux de les accueillir à la tête de leurs délégations. Voici le programme du congrès:

Samedi 26 mai, à 3 heures, à la salle de l'école, première réunion. Souhaits de bienvenue et conférence du R. P. Bourque, S.J.

A 8 heures, conférence aux Ligueuses.

Dimanche 27 mai, à 8 heures, messe des Ligueuses, allocution du R. P. Bourque, S.J.

A 10 heures, grand'messe, sermon par le R. P. Bourque, S.J. Consécration des Ligueuses à la T. S. Vierge.

A midi, diner paroissial.

A 3 heures, deuxième réunion pédagogique, à la salle paroissiale. Concours de catéchisme pour les enfants de toutes les écoles de la paroisse.

A 6 heures, souper.

A 8 heures, séance récréative par les jeunes. Ouverture et clôture par l'Union Musicale.

L'UNIVERSITE DE LA SASKATCHEWAN HONORE S. G. MGR O.-E. MATHIEU

Elle lui confère le titre de docteur en droit, "en reconnaissance des longs et distingués services qu'il a rendus au pays"

Saskatoon — A la séance solennelle de collation des grades à l'Université de la Saskatchewan, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a été décoré du titre de docteur en droit "en reconnaissance des longs et distingués services qu'il a rendus au pays".

Tous applaudiront à ce beau geste de l'Université de la province qui montre en même temps en quelle haute estime est tenu par tous l'éminent archevêque de Régina. Ce geste est particulièrement significatif de la part des autorités universitaires au moment où certains éléments fanatiques cherchent à soulever les préjugés contre l'Eglise catholique dans la province.

Le degré honoraire de docteur en droit a été conféré en même temps à quatre autres personnages éminents: l'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture; le Dr H.-M. Tory, ancien président de l'Université de l'Alberta et directeur du Bureau national de recherches scientifiques à Ottawa; M. Duncan McColl, surintendant de l'éducation de la province; le Dr A.-H.-R. Buller, professeur de botanique à l'Université du Manitoba et président de la Société Royale du Canada.

Dans le passé, l'Université a conféré des degrés honoraires à l'hon. juge en chef Wetmore, ancien chancelier de l'Université; à l'hon. Walter Scott, ancien premier ministre, et au Dr Angus MacKay, d'Indian Head.

L'Université célèbre cette année le 21ème aniversaire de sa fondation.

La cérémonie était présidée par Sir Frederick Haultain, chancelier, et juge en chef de la cour d'Appel.

Le président de l'Université, M. le Dr Walter-C. Murray, a fait cet éloge de Mgr Mathieu:

"Il y a cinquante ans le futur archevêque de Régina était nommé professeur de philosophie à l'Université Laval. Pendant 33 ans il consacra toute son énergie et son grand talent à l'enseignement et à l'administration dans cette célèbre université. Trois fois il fut élu recteur, honneur inusité. Pendant qu'il était à la tête de l'Université il fut honoré par le duc d'York, roi actuel, qui le créa compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges en reconnaissance de ses distingués services. Comme Jowett d'Oxford il a préparé pour la vie publique un brillant groupe d'hommes et de cette façon il a rendu un service inestimable au gouvernement de sa province et au Dominion.

"En 1911, ce distingué représentant de la culture française était envoyé à Régina, et bien que son départ de Québec l'ait éloigné de sa ville et de son université de prédilection, ce départ ne brisa point les liens d'affection qui le rattachaient à ses anciens élèves qui l'aimaient comme un père. Québec a fourni à la vie publique du Canada bien des hommes de haute intelligence, de culture raffinée, de haute valeur politique, mais aucun de ses fils distingués n'est monté plus haut dans l'estime, le respect et l'affection des hommes de toutes classes, de toutes races et de toutes croyances, que l'ancien recteur de Laval."

Mgr Cassulo à Sherbrooke

Sherbrooke — Le 4 juin prochain, Sherbrooke recevra Son Excellence Mgr André Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Le lendemain de son arrivée, le distingué visiteur bénira la nouvelle annexe du Séminaire Saint-Charles et, le surlendemain, la nouvelle partie du Mont Notre-Dame.

TOKIO — Le Japonais Araki a terminé le tour du monde en 33 jours, 16 heures 26 minutes jeudi. Son concurrent de même nationalité est plus de cinq jours en retard.

LES SEMAILLES VONT BON TRAIN

L'étendue ensemencée dans les provinces des prairies sera probablement plus grande que l'an dernier

L'étendue ensemencée cette année dans les provinces des Prairies sera plus considérable que celle de l'an dernier, d'après le premier rapport de l'année sur les récoltes de la Banque de Montréal. Les semailles du blé, dit le rapport, avancent rapidement dans toutes les provinces des prairies, qui devancent généralement les autres provinces. Voici quelques détails:

Les semailles du blé au Manitoba se font plus tôt que l'an dernier. De vingt-cinq à soixante pour cent des travaux sont terminés dans le nord, et 85 à 100 pour cent dans le sud. On s'attend à une augmentation de l'étendue ensemencée. On a commencé à semer les grains fourragers et les conditions sont généralement favorables.

Dans la Saskatchewan, les semailles sont commencées environ une semaine plus tard que depuis la moyenne de dix ans, mais le temps est actuellement beau. L'étendue ensemencée en blé sera d'environ dix pour cent plus grande que l'an dernier. Les semailles des grains fourragers ne sont pas encore commencées. Dans la région nord, le sol est dans un excellent état et les semailles du blé se font rapidement par un temps idéal. Dans le sud, les conditions sont favorables et les semailles du blé sur le terrain en friche sont pratiquement terminées.

Dans l'Alberta, les conditions du sol sont en général satisfaisantes dans toute la province; l'humidité et la germination sont suffisantes. L'étendue totale ensemencée sera probablement plus grande. Les travaux des semailles sont généraux.

Dans la province de Québec, les travaux des champs sont de dix à vingt jours moins avancés que la moyenne de ces récentes années, et ne sont pas généraux. Dans l'Ontario, on est aussi d'environ deux semaines en retard. Les semailles vont leur train dans l'ouest de la province, mais dans l'est, le sol est encore trop humide. Dans les provinces maritimes, la température est assez favorable et l'on commence les travaux. Dans la Colombie-Anglaise, le froid et le temps humide ont amené un retard d'environ trois semaines, mais les perspectives sont maintenant favorables, dit le rapport.

Mort du juge Beck

Edmonton — Une dépêche de Seattle annonce la mort, survenue à l'hôpital Providence de cette ville, du juge N.-D. Beck, de la Cour Suprême de l'Alberta. Malade depuis un mois seulement, il se trouvait en voyage de repos et a succombé à une angine de poitrine. Le 10 avril, il avait épousé Mlle Jeanne Tilley, de Vancouver.

Le juge Beck était né à Cobourg, Ont., en 1857. Venu dans l'Ouest en 1883, il avait pratiqué le droit à Winnipeg, Calgary et Edmonton avant d'être nommé juge de la Cour Suprême de l'Alberta. Il fut pendant quelque temps rédacteur de la "Northwest Review" et se montra un ardent champion de la cause des écoles catholiques.

Un grand financier belge en voyage au Canada

Montréal — Le capitaine Alfred Loewenstein, grand financier belge, est depuis quelque temps en Amérique où il s'occupe des intérêts considérables qu'il possède aux Etats-Unis et au Canada. Il voyage continuellement entre les deux pays au moyen d'un aéroplane géant à trois moteurs. Le capitaliste belge et Mme Loewenstein ont diné avec le premier ministre King à Ottawa.

Le comte et la comtesse de Montalembert, le comte et la comtesse de Grunnes sont parmi ceux qui accompagnent le capitaine Loewenstein dans son voyage. Ils sont allés à Québec rendre visite au premier ministre Taschereau et à quelques autres notables.

UNE REQUETE DE 125,000 SIGNATURES

C'est celle des missionnaires colonisateurs, qui est présentée au ministère fédéral par une imposante délégation de Québec et de Montréal

Ottawa — Une délégation imposante de missionnaires colonisateurs et de représentants des sociétés nationales de Montréal et d'Ottawa a rencontré l'honorable ministre de la justice, le 8 mai, et lui a présenté une requête portant 125,000 signatures demandant au gouvernement d'accorder aux colons canadiens les mêmes avantages qu'aux immigrants pour s'établir sur les terres de l'Ouest.

Tous les ministres de langue française étaient présents, MM. Ernest Lapointe, Fernand Rinfret, Lucien Cannon, P.-J. Veniot, P.-J.-A. Cardin.

M. l'abbé Bilodeau a d'abord donné lecture du mémoire. S. G. Mgr Hallé, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de Hearst, supérieur des missionnaires-colonisateurs, a parlé ensuite.

Mgr Hallé

Les cultivateurs de la province de Québec sont indignés. On ne devrait même pas avoir à le demander, que les agriculteurs des vieilles provinces soient traités aussi bien que les étrangers quand ils veulent aller s'établir dans l'Ouest. "Ca ne peut durer ainsi, dit Mgr Hallé, et nous continuerons tant que nous n'aurons pas obtenu justice, tant que le gouvernement n'aura pas satisfait à l'équité. Et l'équité, c'est que les Canadiens soient traités au moins aussi bien que les étrangers".

M. Lapointe

M. Ernest Lapointe répond qu'il transmettra la requête qui lui est soumise au gouvernement. Il faut tout de même admettre que la question présente quelque difficulté. Depuis le commencement de la session, le gouvernement entend dire qu'il ne fait rien pour l'immigration britannique et étrangère. Voici qu'on lui présente qu'il fait trop pour les étrangers et pas assez pour les gens du pays. Jusqu'ici on avait établi en principe que le gouvernement ne devait rien faire pour encourager le déplacement des Canadiens à travers le pays. Personnellement, M. Lapointe n'a aucun doute qu'il ne faille encourager la migration des gens de la province de Québec vers les autres provinces. Il vaut mieux que les Canadiens français s'en aillent dans l'Ouest qu'aux Etats-Unis. Mais cela ne correspond pas au sentiment général. Il est même des hommes publics qui redouteraient un tel mouvement. Le gouvernement fédéral doit tenir compte de tous les sentiments.

La motion Boulanger a été étudiée un après-midi à la Chambre des Communes et puis elle a été ajournée. Vu les règlements actuels elle n'a pas beaucoup de chance de revenir à l'ordre du jour à cette session-ci. Il serait plus simple que la requête de la délégation soit soumise au comité qui enquête actuellement sur les choses de l'immigration.

La requête

Voici la requête présentée:

A l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice,

A tous ses collègues dans le Cabinet Fédéral,

A tous les députés représentant l'élément canadien-français,

Nous, soussignés, leur demandons que les conditions suivantes soient faites aux colons canadiens:

1o. Que les mêmes sommes dépensées pour l'immigration des étrangers soient employées à favoriser d'abord l'établissement des fils de nos familles nombreuses résidant au Canada ou voulant revenir des Etats-Unis;

2o. Qu'un tarif spécial de moins d'un sou par mille pour quelqu'endroit de colonisation que ce soit au Canada, dans le Québec soit accordé aux colons de bonne foi; que jusqu'à l'âge de dix-sept ans révolus les enfants des dits colons soient transportés gratuitement dans les régions de colonisation; que le même tarif soit accordé, pour l'aller et le retour, aux chefs de famille désireux de visiter ces régions en vue de s'y établir;

3o. Qu'une campagne intense soit faite dans les vieilles paroisses et aux Etats-Unis, en vue de faire connaitre les avantages réels de nos régions de colonisation, ainsi que les avantages qui devraient être accordés par le gouvernement aux colons canadiens comme moyen d'arrêter l'exode vers les Etats-Unis.

Nous avons confiance que la résolution du député de Bellechasse, M. L.-C. Boulanger, appuyé par M. Boivin, député de Shefford, et par plusieurs autres députés, entr'autres: MM. P.-F. Casgrain, de Charlevoix, Henri Bourassa, de Labelle, C.-E. Saint-Père, d'Hochelaga, Maxime Raymond, de Beauharnois, par des discours antérieurs, rencontrera l'approbation unanime du gouvernement.

Nous avons aussi confiance que, par l'entremise de nos députés, le gouvernement fera droit à nos légitimes demandes.

La délégation

Parmi les membres de la délégation, on remarquait: S. G. Mgr Hallé, vicaire apostolique du nord ontarien; l'abbé J.-A. Ouellette, de Montréal, président des missionnaires colonisateurs; l'abbé G. Bilodeau, secrétaire de la délégation, de la Saskatchewan-nord; l'abbé A. Deschênes, de Québec, représentant de Mgr Plante; l'abbé A. Erny, de la Saskatchewan-sud; l'abbé A. Lepage, d'Alberta; M. Aristide Bélanger, président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa; M. L.-J. Chagnon, vice-président de la même association; M. Esdras Terrien, MM. Adélard Chartrand et Lapointe, des Artisans Canadiens-Français; MM. C.-O. Ménard, Victor Cholette, H. Bonneau, Roland Dion, Thomas Montsion, Marcel Provost, représentants de l'A. C. J. C.; Aldéric Lalonde, président de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec; J.-P. Malo, représentant des Syndicats Catholiques de Montréal; L. Lanoix, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame du T. S. Sacrement, Montréal, et représentant aussi du Comité des Sociétés Nationales et Catholiques de Montréal; Henri-L. Leduc, de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Société Nationale de Colonisation; Henri-L. Auger, de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal; L.-M. Cornellier, de la Chambre de Commerce de Montréal; Thomas Poulin, de l'Action Sociale Catholique et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; Augustin Potvin, représentant de l'A. C. J. C. à Ottawa; M. l'abbé Emile Secours, représentant de l'archevêché.

LA CHINE ET LE JAPON MENACENT DE SE BATTRE

Le Japon a présenté aux Nationalistes chinois un ultimatum qui a été rejeté — Devant la Société des Nations

Shanghai — Sans déclaration officielle de guerre, le Japon est cependant en hostilités ouvertes avec les Nationalistes chinois. De nouveau le combat a repris et les diplomates étrangers, à Tokio, ont été notifiés, par le gouvernement, de l'attitude qu'il a adoptée et qu'il maintient.

D'après les derniers rapports de Tsingtao, le Japon a présenté aux Nationalistes certaines demandes sous la forme d'un ultimatum qui a été rejeté.

Ces demandes comprennent les points suivants:

1.—Le retrait des forces nationalistes à une distance de sept milles de chaque côté du chemin de fer de Shantung entre Tsingtao et Tsinan;

2.—Le châtiment des commandants des troupes responsables de l'assassinat de Japonais à Tsinan;

3.—Le désarmement des troupes sudistes qui se sont rendues coupables d'excès à Tsinan;

4.—La cessation des démonstrations contre les Japonais, et de toute préparation hostile.

Les sudistes, en même temps qu'ils rejetaient ces demandes, cernaient les Japonais dans Tsinan, et la lutte est maintenant acharnée entre les deux camps.

A la Société des Nations

Genève — Le gouvernement nationaliste de Nankin a protesté vendredi auprès de la Société des Nations contre les Japonais qui ont chassé les Chinois nationalistes de la ville de Tsinan.

Le secrétariat de la Société a reçu une communication du ministre des affaires étrangères du gouvernement de Nankin demandant l'intervention de la Société des Nations d'après le paragraphe 2 de l'article 11 du pacte. Le ministre demande aussi que le conseil de la Société se réunisse en assemblée spéciale pour faire une enquête sur le mouvement expéditionnaire japonais dans la province de Chan-Toung.

ECHOS D'EUROPE

Le programme de M. Poincaré

Bar-le-Duc — M. Poincaré a déclaré, dans un discours prononcé devant le conseil départemental de la Meuse, que le travail de restauration des finances en France continuerait à être le but principal du gouvernement dès la première session du parlement.

Il a ajouté qu'en même temps le gouvernement s'appliquerait à la restauration économique, au développement de l'agriculture et de l'industrie et à l'établissement des réformes sociales qui dépendent surtout des ressources budgétaires.

Le tour de l'Europe en 16 jours

Paris — Une grande agence de voyages organise, pour cet été, un tour d'Europe en 16 jours. Ce tour d'Europe sera effectué en avion; le prix du billet sera de 425 dollars, soit à peu près 10,000 francs. Les touristes partiront de Londres et visiteront successivement Paris, Bruxelles, Amsterdam, Berlin, Dresde, Prague, Venise, Munich, Zurich, Genève, etc. Seize jours après le départ, l'avion les ramènera à Londres, via Paris.

Mort de Mgr McGivney

Paris — Mgr Patrick McGivney, prélat de Sa Sainteté, curé de Saint-Charles à Bridgeport, diocèse de Hartford, Etats-Unis, chapelain suprême des Chevaliers de Colomb, est mort. Il était tombé malade à Paris le 28 avril et avait eu plusieurs hémorragies cérébrales depuis cette date.

Mgr McGivney s'était fait connaître en France par ses oeuvres pendant la guerre, comme chapelain suprême des Chevaliers de Colomb.

La chambre du cardinal Mercier

Bruxelles — La renommée de la grande figure de la guerre en Belgique, le cardinal Mercier, demeurera toujours vivante, si l'on en juge par les visites que font les pèlerins à la chambre du grand patriote, à la clinique de Bruxelles, transformée en sanctuaire. Tout dans cette chambre demeure exactement dans le même état qu'à la mort du cardinal.

Le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, successeur du cardinal Mercier, fait de fréquentes visites en cet endroit pour méditer et prier.

Consistoire au mois de juin

Rome — Le Pape tiendra probablement en juin seulement, et non en mai, le prochain consistoire. D'après des rumeurs du Vatican, le Saint-Père élèverait à la pourpre cardinalice Mgr Pacelli, nonce papal à Munich, mais non pas avant que Mgr Pacelli ait complété des concordats avec tous les Etats allemands. Ces traités ne sont pas encore signés avec le Wurtemberg et la Prusse. Un concordat doit aussi être signé avec tout le Reich allemand.

L'"Osservatore Romano" et la gymnastique féminine

Rome — Dans son numéro de vendredi, l'"Osservatore Romano" public un éditorial renouvelant les objections faites par le Pape au programme fasciste de gymnastique pour les jeunes filles.

L'article fait une comparaison entre le système d'éducation physique du parti fasciste et celui de Sparte ou de la Rome antique et il attire l'attention sur "le sain entraînement physique des femmes pratiqué par saint Clément d'Alexandrie".

"L'Eglise", dit-il, "qui, par ses buts et sa nature même, a le droit inaliénable d'éduquer les êtres humains, peut et doit éduquer l'homme tout entier, l'âme et le corps formant un tout indivisible."

L'article répète, en terminant, presque mot pour mot les paroles du Saint-Père: "Les jeunes filles devraient penser avant tout à devenir les bonnes mères de dignes fils".

Les autres journaux de Rome chantent en général les louanges de ces exhibitions athlétiques et se gardent soigneusement de tout commentaire sur les déclarations du Pape à ce sujet.

Découvertes d'après-guerre

Paris — Le service de désobusage de la Somme vient de mettre à jour de multiples caisses d'explosifs représentant un poids total de plusieurs tonnes, qui se trouvaient sous l'église de Belloy-en-Santerre.

Il est bon de rappeler qu'une autre mine avait déjà été trouvée, il y a quelque temps, sous la tour de la basilique d'Albert, dont les Allemands avaient fait sauter, au moment où ils se retiraient devant les armes alliées, le clocher et la célèbre statue dorée de la Vierge.

La coupe D. R. A. C.

Paris — A une époque où les coupes et les championnats n'encouragent bien souvent que des efforts physiques, il est intéressant de signaler le tournoi d'éloquence organisé parmi les jeunes gens de l'enseignement secondaire par la Ligue des droits des religieux anciens combattants, et dont la finale s'est disputée dans la salle d'honneur de l'Institut catholique. Le thème choisi cette année était: "l'oeuvre des religieux nécessaire à la France".

M. Jacques Barbier, du collège Notre-Dame de Mont-Roland, à Dôle, a remporté la coupe. M. Jean Bocquet, du collège de Marcq-en-Baroeul, obtint la seconde place.

Un discours significatif de M. Poincaré à Strasbourg

Strasbourg — Le président du conseil des ministres de France, M. Raymond Poincaré, vient de prononcer un discours des plus significatifs sur les bonnes relations qui devraient exister entre la France et l'Allemagne.

Profitant du procès des chefs du parti autonomiste pour conspiration et trahison, il a déclaré que l'union de l'Alsace-Lorraine à la France est indissoluble. Mais il a demandé à la population des deux provinces reconquises de faire en sorte qu'elle soit le trait-d'union entre la France et l'Allemagne, qu'elle soit une assurance de paix entre les deux puissances. Il a rappelé que le prince von Hohenlohe, qui fut l'un des premiers Allemands à reconnaître que jamais il ne serait possible à l'Allemagne d'assimiler et de satisfaire la population des anciennes provinces françaises, a recommandé à ses anciens électeurs, lorsqu'il est mort en 1914, d'être une garantie d'unité entre la France et l'Allemagne.

On interprète ce discours de M. Poincaré comme le commencement d'une politique de rapprochement avec l'Allemagne et on s'attend à ce que le ministère des affaires étrangères la mette en oeuvre prochainement.

Clemenceau n'a jamais dit cela

Paris — M. Georges Clemenceau vient d'adresser au journal hebdomadaire "Candide", une lettre ouverte dans laquelle il nie absolument avoir jamais déclaré, comme le rapportait ce journal, "que la France ne paierait jamais ses dettes aux Etats-Unis".

"Un inconnu est venu à ma porte et m'a posé des questions, déclare M. Clemenceau. Mais sur ce point comme sur beaucoup d'autres c'est mon plaisir de garder le silence... Dois-je refuser ma porte à tous les visiteurs ou suis-je condamné à voir mes pensées travesties par des gens qui s'introduisent chez moi afin d'interpréter des lambeaux de phrases, et en faire des déclarations favorables à leurs desseins".

"Candide" annonçait que l'ex-président du Conseil préparait une nouvelle lettre sur la question des dettes.

Une note de la Russie à la Pologne

Moscou — M. Tchitcherin, ministre soviétique des affaires étrangères, a envoyé une note de protestation à la Pologne au sujet de l'attentat commis la semaine dernière contre M. Lizareff, membre de la légation soviétique en Pologne. On a tiré sur M. Lizareff.

Le ministre des affaires étrangères a fait remarquer que les relations russo-polonaises devenaient de plus en plus difficiles. Il a accusé le gouvernement polonais de refuser de se débarrasser des Russes blancs, tel que le demandait la Russie soviétique.

Une expédition scientifique italienne

Padoue — Une expédition de savants italiens dans le bassin du Haut Amazone vient d'être organisée. Elle étudiera la flore, la faune et les populations de cette région. Elle partira probablement à la fin de juin. Elle est financée par la presse locale et par souscription populaire.

LES FRANCAIS DE L'ETRANGER

Sont-ils des citoyens de deuxième zone?

(L'article ci-dessous a paru dans "L'Animateur des Temps nouveaux", l'excellente revue parisienne dirigée par M. Louis Forest, et dont le programme est d'ouvrir les yeux des Français de France.)

La petite histoire que je vais vous conter se passe tous les ans, dans toutes les parties du monde.

Quand le moment est venu d'examiner l'aptitude physique de la classe qui va être appelée sous les drapeaux, ce sont nos consuls qui, à l'étranger, invitent les conscrits français de leur résidence à venir subir, au consulat, la visite médicale. Un médecin, officiellement agréé, y fait office de conseil de révision.

Et maintenant, qu'arrive-t-il quand ces jeunes Français, désireux de remplir leurs devoirs envers la Patrie, se présentent à la maison de France?

Tout simplement ceci: Qu'on commence par leur demander de payer les honoraires du médecin qui va les examiner. Et, s'ils déclarent ne pas posséder les quelques francs-or nécessaires, on exige d'eux un certificat d'indigence.

Je vous le demande: Que penseraient en France les conscrits si on leur faisait verser vingt-cinq francs afin de rétribuer le conseil de révision qui les déclare bons pour le service? Et que diraient leurs parents? Ils feraient un beau tapage; ils auraient raison!

Y a-t-il donc des Français de première zone et des Français de seconde zone? Hélas! et cela pour la simple raison que "nos compatriotes à l'étranger ne sont pas électeurs".

C'est afin d'éviter de tels abus et leurs conséquences qu'à la suite du Congrès des Français de l'étranger, organisé par la Ligue Maritime et Coloniale, nous venons de créer une Union pour les Français de l'Etranger et un Bureau Permanent pour les servir.

Mais il importe avant tout d'éclairer l'opinion publique. Celle-ci a, trop souvent, tendance à se représenter les Français du dehors comme des indésirables réfractaires à tous devoirs.

Or, on vient de le voir, ils consentent à payer pour être soldats et, quand la guerre a éclaté, des milliers et des milliers d'entre eux ont payé de leur sang leur attachement à la Mère Patrie, qui ne fait rien pour eux.

Gabriel WERNLE,
Secrétaire général de l'Union pour les Français de l'Etranger.

Le Sénat de Malte proteste contre la persécution mexicaine

Paris — Le 18 avril, Mgr Paul Gauci parla au Sénat de Malte de la persécution au Mexique et présenta la motion suivante que l'assemblée adopta par un vote unanime:

"Cette Chambre a assisté, avec une profonde douleur, dès le début, à la persécution malheureusement trop prolongée que le clergé et les catholiques du Mexique subissent, sans aucun espoir de changement de conduite de la part des persécuteurs. Au nom de la religion catholique et de l'humanité, elle proteste avec énergie contre cette barbarie, indigne de notre siècle qui se glorifie d'une parfaite civilisation, et souhaite ardemment que l'Eglise de Jésus-Christ obtienne à nouveau, et dans le plus bref délai, en cette République, la liberté dont elle a joui depuis très longtemps, et qui, par le droit divin et humain lui appartient."

Cave merveilleuse

Londres — Lord Terrington, le millionnaire escroc qui vient d'être extradé de France, possède dans sa propriété de Springfield, Angleterre, une cave unique au monde.

Une prochaine vente aux enchères dispersera bientôt les vins les plus rares provenant de la cave de Marie-Antoinette, au château de Versailles, ainsi que quelques bouteilles offertes au roi de Rome en 1811 et portant le millésime de 1804.

Cette surprenante collection comprend encore des vins des Tuileries, du Petit-Trianon, du château de Chambord, ainsi qu'un cognac 1789 dont on dit le plus grand bien.

Gens et bêtes

M. et Mme Gay ont installé, il y a quelques années, près de Los Angeles, une ferme où ils se livrent à l'élevage... des lions. Ils se sont attachés à aménager le vaste terrain dont ils disposent de manière que leurs pensionnaires retrouvent, autant que possible, leurs conditions naturelles de vie. Les lions, qui sont plus de cent, sont, paraît-il, tout à fait satisfaits. La ferme approvisionne les jardins zoologiques, les ménageries, les cirques. Et la seule demande des "studios" de cinéma couvre largement, à elle seule, les frais de l'exploitation.

C'est égal, les voisins de M. et Mme Gay ne doivent pas toujours dormir tranquilles.

Les aviateurs du "Bremen" viendront à Montréal

Montréal — Le consulat général allemand pour le Canada a annoncé que les aviateurs allemands et irlandais du "Bremen", après avoir terminé leur randonnée par air aux Etats-Unis, feraient une envolée au Canada afin de montrer au gouvernement canadien et au peuple du Canada leur sincère gratitude pour le secours inestimable et l'hospitalité cordiale dont ils ont été l'objet au cours de leur séjour dans le Dominion. Ils ont choisi Montréal, la métropole, et Québec, la pittoresque capitale de l'hospitalière province de Québec, comme points d'atterrissage, dit le communiqué.

Ils arriveront à Montréal, de Boston, lundi, le 21 mai, vers 1 h. de l'après-midi. Ils repartiront le lendemain, dans l'après-midi, pour Québec. Mercredi, ils repartiront de Québec pour New-York.

De Berlin à New-York en juillet

Winnipeg — Au commencement de juillet le commandant Barros, chef de l'aviation brésilienne, espère tenter le voyage Berlin-New-York dans un aéroplane qu'il a lui-même conçu et qu'on est à construire présentement en Allemagne.

Le jeune Brésilien est passé par Winnipeg jeudi soir, en route pour l'Europe par l'Orient. Le commandant Barros a dit que son aéroplane serait prêt pour des envolées d'essai d'ici un mois. Il tentera l'envolée transatlantique jusqu'à New-York seul.

Mariage marocain

Les Marocains n'ont pas la sotte superstition du chiffre treize, car à Midalh treize mariages ont été célébrés en même temps. C'est une coutume particulière aux tribus d'Ait Berrens de ne jamais faire un mariage tout seul.

Deux fiancés sont forcés d'attendre que deux autres au moins soient décidés de s'unir. Mais il n'y eut jamais treize unions célébrées en même temps. De brillantes fantasias ont eu lieu à cette occasion, suivies de copieuses diffas.

TORONTO — La "Dominion Securities Corporation" a acquis toutes les propriétés et l'actif de la "P. Burns and Company, Ltd.", de Calgary. La transaction impliquerait une somme de $15,000,000.

CARTES PROFESSIONNELLES

MANUFACTURIERS

JOSEPH GAUTHIER
Monuments funéraires
Marbres — Granits — Statues en marbre Carrare
Nous agrandissons d'après petit modèle

J.-O. BRUNET
MONUMENTS FUNERAIRES
MARBRE — GRANIT
ETC.
414, ave. Taché, St-Boniface
En face de l'hôpital Saint-Boniface
Téléphone 82 448

FLEURISTE

L. DE NOBELE
FLEURISTE
Le seul fleuriste de langue française
170, RUE BERRY, ST-BONIFACE
Téléphone 83 068
Bouquets et couronnes de tout genre

MEDECINS

Dr R. MICHAUD
RAYONS X
Heures de consultations:
11 h. à 12 h. 30 a.m. — 2 h. à 6 h. p.m.
Tél. 28 173 — 103, Edifice Medical Arts

Dr J.-J. TRUDEL
des hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité:
Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
Heures de consultations: 2 à 5 h.
Bureau: 702, Edifice Great West Permanent—356, rue Main, Winnipeg
Téléphone 27 249

DR N.-A. LAURENDEAU
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Heures de bureau: 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m., ou sur rendez-vous
271, rue Hamel, Saint-Boniface

Dr J.-E. Longpré
Somerset, Man.
Ancien bureau du Dr Rocan

Dr F. SEDZIAK
MEDECIN-CHIRURGIEN
Bureau: 222, édifice Somerset
Tél. 26 944
Résidence: 285, Redwood
Tél. 54 917

Dr A.-W. MYLES
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau: 222, édifice Somerset
Tél. 26 944
Résidence, tél. 63 135

DENTISTES

Dr RITCHIE
DENTISTE
194½, ave. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone 82 330
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Le soir, sur rendez-vous
En haut de la pharmacie McRuer

Dr JARJOUR
Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec
702, Ed. Great West Permanent Loan
Téléphone 27 249
356, RUE MAIN WINNIPEG

Dr P.-E. LAFLECHE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué de l'Université de Montréal (Magna cum Laude)
Bureau: 906, Edifice Boyd, Winnipeg
Téléphone 28 [illegible]
Soirs et samedi après-midi sur rendez-vous seulement

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier — Alexandre Bernier
BERNIER & BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
Edifice Standard Trusts, 346, rue Main
Tél. 27 647 Winnipeg

J.-T. BEAUBIEN
AVOCAT ET NOTAIRE
408, Ed. Great West Permanent Bldg.
Tél. 21 461
Argent à prêter sur fermes à taux réduits

A.-Joseph-H. Dubuc, M.A. — Archibald C. Campbell, K.C. — J.-S. Landry, B.A.
DUBUC, CAMPBELL & LANDRY
AVOCATS ET NOTAIRES
Successeurs de Dubuc et Roy
201, Ed. Somerset Tél. 21 586

JOSEPH BERNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
907, Edifice Great West Permanent
356, RUE MAIN WINNIPEG

VOLUME XV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MAI 1928 — NUMERO 50

Les gouvernements ont le devoir de traiter les minorités de telle façon qu'elles oublient qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

LA LIBERTÉ

Ce que nous voulons, c'est vivre libres dans le pays que nos ancêtres ont découvert, colonisé et civilisé.
Hon. M. CARDIN.

JUSQU'AU BOUT

La cause des signataires de la requête des missionnaires colonisateurs, dit le "Droit", est de celles qu'on défend jusqu'au bout, sans découragement et en dépit de tous les obstacles

Nous assistons, depuis quelques semaines, à une très intéressante et très vigoureuse campagne, menée par la presse canadienne-française de l'Est, à l'appui de la requête des missionnaires colonisateurs, dont nous avons fréquemment entretenu nos lecteurs. Notre excellent confrère M. Charles Gautier, directeur du Droit, d'Ottawa, s'est particulièrement signalé par l'abondance et la sûreté de sa documentation. Nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter son dernier article, écrit en marge de l'entrevue des signataires de la requête avec les représentants du gouvernement.

Une délégation composée de deux évêques, de missionnaires-colonisateurs, de représentants des autorités ecclésiastiques, de délégués des associations nationales de Québec, de Montréal et d'Ottawa, a présenté au gouvernement une requête lui demandant d'accorder aux Canadiens qui veulent s'établir dans les régions de colonisation les mêmes avantages dont jouissent actuellement les immigrants. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne l'intéressant récit de l'entrevue de la délégation avec les membres du gouvernement.

La requête est couverte de 125,000 signatures, chiffre respectable. Elle en aurait porté davantage encore si l'état des chemins de campagne avait été meilleur et si, dans les villes, on s'était un peu plus préoccupé de la faire signer. Car c'est la population tout entière qui est indignée de la manière dont est conduite la politique d'immigration et qui réclame que l'on songe un peu plus, avant d'inonder le pays d'étrangers, à promouvoir la colonisation du pays par les Canadiens.

La politique d'immigration actuelle est la même qui a été suivie depuis trente ans par les divers gouvernements qui se sont succédé. Or il a été prouvé maintes et maintes fois que cette politique qui devait accroître la population du pays n'a rien augmenté du tout.

Les statistiques officielles déclarent qu'il est entré au Canada, de 1901 à 1921, 3,576,572 immigrants et que pendant la même période de temps, la population canadienne a augmenté de 3,417,168 âmes. Comme on estime que l'excédent des naissances sur les décès a dépassé le chiffre de deux millions, il se trouve que, de 1901 à 1921, plus de deux millions d'immigrants ou de Canadiens ont quitté le pays.

D'autres statistiques, officielles elles aussi, nous apprennent que de 1923 à 1927, nous avons reçu 573,954 immigrants et que, pendant ces cinq années, 391,121 personnes sont parties du pays.

Les millions dépensés pour augmenter la population canadienne par l'intermédiaire de l'immigration ont donc été dépensés inutilement. Plus que cela, ils ont été dépensés au détriment du pays lui-même, puisque cette immigration intense a causé le départ vers les Etats-Unis d'une partie de la population canadienne.

Ces faits sont admis par tous ceux qui veulent comprendre le langage des chiffres et que n'aveuglent ni l'esprit de parti ni l'esprit de routine.

Car enfin, une politique ne se juge pas par le nombre d'années pendant lequel elle a été appliquée, mais bien par les résultats qu'elle a donnés. Or, ces résultats ont été désastreux.

Par ailleurs, ils s'abusent étrangement ceux qui croient que donner suite à la requête serait vider les provinces de l'Est au profit de celles de l'Ouest. C'est cette crainte puérile qui précisément, depuis soixante ans, vide la province de Québec au profit des Etats-Unis.

On n'a pas voulu, dans le passé, encourager l'établissement dans l'Ouest des Canadiens français de la province de Québec. Cette province les a-t-elle gardés? Qu'est devenu le surplus de la population française et d'où viennent les deux millions de Franco-Américains?

Les signataires de la requête auront donc encore à lutter contre des utopies, contre l'esprit de routine, contre la mauvaise volonté. L'accueil qu'ils ont reçu indique assez clairement qu'on n'est pas prêt, en haut lieu, à accéder facilement à leurs demandes. Mais leur cause est de celles qu'on défend jusqu'au bout, sans découragement et en dépit de tous les obstacles.

Charles GAUTIER.

De-ci de-là

Les noces d'or sacerdotales de Mgr Mathieu

Régina — Le clergé et les diocésains du diocèse de Régina se préparent à célébrer d'une manière grandiose les noces d'or sacerdotales de leur vénéré archevêque, S. G. Mgr Olivier-Elzéar Mathieu.

En effet c'est le 2 juin 1878, que l'archevêque de Régina était élevé à la prêtrise par Son Eminence le Cardinal Taschereau. Après son ordination, Mgr Mathieu devenait professeur de philosophie à l'Université Laval jusqu'en 1882; étudiant à Rome de 1882 à 1883, d'où il revenait Docteur en Philosophie. Il enseigna la philosophie à l'Université de 1883 à 1899 et fut en même temps directeur du Petit Séminaire. En 1899, Mgr Mathieu était appelé comme Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université Laval. Il était fait Docteur en Théologie en 1878, Maître ès arts en 1889 et Protonotaire Apostolique en 1902. Nommé évêque de Régina le 21 juillet 1911, Mgr Mathieu était sacré sous ce titre par Son Eminence le Cardinal Bégin dans la Basilique de Québec, et fut intronisé à Régina le 23 novembre suivant. S. G. Mgr Mathieu fut ensuite élu archevêque de Régina le 9 décembre 1915.

Il y a un an que Nungesser et Coli se sont envolés du Bourget

Il y avait un an le 8 mai que les deux célèbres aviateurs français, Nungesser et Coli se sont envolés du champ d'aviation du Bourget pour entreprendre une envolée transatlantique de Paris à New-York. Ils n'ont pas été revus depuis le dernier signalement de leur passage sur les côtes françaises, ce qui donne la certitude qu'avec plusieurs autres ils ont été des victimes de l'aviation.

Souvent, depuis la date du départ, les journaux ont mentionné des rumeurs plus ou moins fondées à leur sujet. On a lu celle des morceaux d'aéroplanes trouvés sur les côtes de l'Atlantique et celles des lueurs aperçues au nord de la province de Québec. Rien de tout cela ne semblait contenir un détail substantiel et il est plutôt vrai de dire qu'ils ont fait une envolée semblable à celle du "Bremen", sans avoir réussi à maîtriser les violences atmosphériques du vaste océan, ou peut-être sans avoir survolé par hasard une petite île Verte d'un demi-mille carré, habitée par une seule famille. Ils sont morts victimes de la fureur de la mer ou des glaces du Labrador.

Un hôpital aérien

Le professeur Oppel, de l'hôpital Metchnikoff, de Léningrad, vient d'avoir une idée singulière touchant le traitement de la tuberculose.

Il ne songe à rien moins qu'à suspendre une vaste plate-forme lambrissée de verre à quatre aérostats qui la maintiendraient à une grande altitude.

Partant de ce principe que l'air est aussi pur à deux mille mètres au-dessus d'une grande ville que sur n'importe quel sommet, il prétend qu'une clinique installée de cette façon coûterait moins cher que tel sanatorium édifié sur une montagne lointaine.

Ira-t-on bientôt tout nu à Moscou?

Un journal moscovite, la "Rabotchein Gazeta", a fait une enquête dans les magasins de confections pour savoir si les habitants de Moscou ont chance de trouver de quoi se vêtir. Les résultats sont plutôt tristes. Le plus souvent, à la porte des magasins, sont affichés des avis tels que celui-ci: "Il n'y a plus de costumes pour hommes", et souvent même on ajoute "ni pour dames".

Du reste, la vente est réglementée et nul ne peut acheter plus d'un seul objet à la fois. Les grands magasins du Pont des Maréchaux ont dit à l'enquêteur: "Sur 100 acheteurs, 61 sortent sans même essayer, parce qu'il n'y a rien dans leurs prix; 26 essayent mais ne trouvent pas à leur taille; 13 seulement peuvent acheter."

Le Curé d'Ars

Lacordaire, en l'écoutant prêcher s'écria: "Il m'a appris à connaître le Saint-Esprit." Il le consulta souvent pour d'importants projets. Parmi les pèlerins allant visiter l'humide cellule, on remarqua le cardinal de Bonald, Mgr Dupanloup, le poète Jasmin. Le curé d'Ars avait cet extraordinaire bon sens du paysan français qui, sans avoir beaucoup appris, peut donner des leçons aux plus doctes. Oui, il possédait "le génie de la conduite des âmes", ce berger qui, enfant, n'eut chez son père à conduire qu'un vieil âne et trois maigres brebis. Quoiqu'ayant passé avec difficulté ses examens de théologie, il fut, par illumination, la science divine innée.

Barbey d'Aurevilly affirme que ses sermons l'égalent à Bossuet, à Fénelon et à Thérèse d'Avila. Il avait, ajoute-t-il, "cet air de prophète qui ne se gagne qu'à force de regarder Dieu". Doué de "double vue", Jean-Baptiste Vianney est un précurseur de nos études métaphysiques. Il lit le logogriphe des coeurs, déchiffre le grimoire du destin. Avant que notre psychanalyse myope fut même nommée il est, de par la Grâce, un psychanalyste fulgurant. En confessant il régénère les corps aussi bien que les consciences. Il "absout" les maladies, et elles s'évanouissent. Même à distance, ses pouvoirs dilatés agissent. Il pratique la télépathie avant la lettre, mais, par philanthropie, non par curiosité. Il convertit. Il retourne les âmes, comme un tailleur économe retourne un vieux vêtement pour en faire un neuf. Il est électrique et électrogène; il a des rayons X dans le cerveau et du radium dans le coeur. Les forces occultes de l'univers deviennent ses servantes. Sublime "sensitif", il s'avère le Médium de Dieu. Il attire les êtres et les choses et les fait graviter autour de lui, pareil à un aimant, formidable parce qu'en effet il aime, il est aimant. D'autres cherchent à "démontrer" l'âme, lui la "montre". Par sa seule présence, il renverse les lois naturelles, c'est le Sorcier bienfaisant. Il prouve que le miracle est entre les mains de l'homme, quand cet homme obéit au Maître Intérieur et se commande à lui-même.

Car il sut se vaincre sans cesse, le curé d'Ars; et voilà, avec son inébranlable foi, le secret de son emprise sur les esprits et sur l'univers.

Jules BOIS.

OTTAWA — Le niveau de l'eau s'est beaucoup élevé dans les rivières Outaouais et Gatineau et l'on redoute l'inondation.

COLONISATION A DOMICILE

(Premier article)

Sur une déclaration de Sir Henry Thornton

A l'enquête tenue à Ottawa sur l'immigration, le président des chemins de fer nationaux a fait la déclaration suivante:

"Le cultivateur de l'Ouest est beaucoup plus prospère que celui des Etats-Unis... Il ne conseillerait pas aux gens de l'Est d'aller s'établir dans l'Ouest (sic)... attendu que les provinces maritimes sont à la veille d'une très grande prospérité. D'ailleurs, on ne devrait pas encourager ce mouvement intérieur de la population "par des réductions dans les passages", parce que l'attraction d'une province sur l'autre prendra soin de cette migration sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des moyens artificiels".

Il est tout à fait surprenant de constater dans la bouche du président de notre réseau de chemins de fer nationaux un tel manque de logique en si peu de mots. Il ne conseille pas aux gens de l'Est d'aller s'établir dans l'Ouest qui est actuellement pour les cultivateurs beaucoup plus prospère que les Etats-Unis. La raison donnée ou mise en avant est celle-ci: "attendu que les provinces maritimes sont à la veille d'une prospérité très grande"... La prophétie vaut ce qu'elle vaut, mais en attendant, où ira le surplus de population des vieilles provinces? Où trouvera-t-on de quoi vivre et établir sa nombreuse famille?

Alors pourquoi laisser passer cette chance de réussite et de placement sûr et avantageux dans l'Ouest comme colon actuellement et se fier à un espoir de grande prospérité dans l'Est, et quand? Ce serait vraiment laisser la proie certaine pour l'ombre incertaine...

D'ailleurs, ajoute-t-il, on ne devrait pas encourager ce mouvement intérieur de migration d'une province à l'autre, surtout par des réductions dans les passages. Alors comment expliquer cette annonce si alléchante dans un avenir rapproché pour les provinces maritimes en particulier? Cela contraste particulièrement avec la phrase précédente... C'est à n'y rien comprendre, à moins que ce soit le point de vue affaires... qui nous échappe. Mais le point de vue "affaires" serait encore bien plus "affaire" si l'on considère les réductions dont jouissent les immigrants européens dans les passages, même sur les chemins de fer nationaux!

Enfin, y aurait-il de la politique au fond de tout cela? Ou serait-ce une "botte" lancée plus ou moins habilement contre le mouvement ou la campagne de signatures par tous les centres français du pays en faveur de "réductions dans les passages"?

Un autre article nous éclairera sur ce point capital.

J.-A. NORMANDEAU, ptre.

LE COMMUNISME

Se rend-on bien compte de la nocivité absolue des principes communistes? Et quel bouleversement résulterait de leur application? Ce n'est pas seulement la formule: "Ni Dieu, ni maître", qui, en sa concision sacrilège, ferme le ciel aux âmes et installe le régime de l'anarchie, c'est encore la négation de la famille, de la propriété privée, de la patrie. C'est l'appel à la lutte des instincts, sans frein et sans loi. C'est le régime de la force, de la force aveugle et brutale, dont seraient les premières victimes ceux-là mêmes qui les prêchent aujourd'hui, sous prétexte de s'affranchir.

Aussi, S. S. Pie XI, dans son allocution de Noël 1924, exhortait-il le chefs d'Etat "à unir leurs efforts pour écarter d'eux et de leurs populations les ravages terribles dont inéluctablement les menacent le socialisme et le communisme".

Car le communisme n'est pas une opinion, c'est la révolution en préparation et en marche, une menace permanente contre la société. Lui laisser toute liberté de se répandre, c'est volontairement se condamner à subir, un jour ou l'autre, les rigueurs et les violences; et, même s'il ne doit pas triompher, c'est étendre le mal déjà trop grand qu'il a fait jusqu'ici, et qu'il continue de faire devant la faiblesse de la répression.

La liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de réunion, les immunités parlementaires ne devraient pas servir d'auxiliaires à la diffusion de doctrines délétères et dangereuses pour la sécurité du pays.

Opposer la force au communisme, quand il tente d'en user lui-même contre la société, est un acte de défense légitime. Il y a mieux à faire. C'est dans ses causes qu'on doit chercher à guérir le mal. Or, les causes sont ici d'ordre matériel et moral — moral surtout. Améliorer les conditions de travail et de vie, c'est bien; instruire et éclairer, c'est mieux déjà. Ce qu'il faut, surtout, c'est relever les âmes et leur montrer un idéal supérieur à l'idéal terrestre. Là est le remède le meilleur et le plus efficace.

Cardinal DUBOIS.

Diocèse de Winnipeg

Visite pastorale dans le diocèse de Winnipeg

Voici l'itinéraire de la Visite Pastorale qui sera faite au cours de l'été prochain par S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg:

Ascension, jeudi 17 mai: Avant-midi, S. John Cantius.

Dimanche 20 mai: 9 h., Immaculée Conception; 11 h., Saint-Joseph; 4 h. de l'après-midi, Sainte-Anne; 7 h. 30 du soir, St. Anthony.

Mardi 22 mai: Orphelinat Saint-Joseph.

Mercredi 23 mai: Prieuré Sainte-Agnès.

Jeudi 24 mai: Layland.

Vendredi 25 mai: Oakville.

Samedi 26 mai: Saint-François-Xavier.

Dimanche 27 mai: 9 h., Saint-Ignace; 11 h., Ordination, Saint-Edouard; 4 h. de l'après-midi, Cathédrale; 7 h. 30 du soir, Saint-Edouard.

Mardi 29 mai: Matin, Portage la Prairie (St. John); après-midi, Portage la Prairie (St-Hyacinthe).

Mercredi 30 mai: Austin.

Jeudi 31 mai: Avant-midi, Dunrea; après-midi, Rock Lake.

Vendredi 1er juin: Avant-midi, Deloraine; après-midi, Turtle Mountain.

Samedi 2 juin: Avant-midi, Melita; après-midi, Tilston.

Dimanche 3 juin: Avant-midi, Grande Clairière; 3 h. de l'après-midi, Belleview; 7 h. du soir, Virden.

Lundi 4 juin: Avant-midi, Oak Lake; 4 h. de l'après-midi, Rivers.

Mardi 5 juin: Avant-midi, Saint-Lazare; 3 h. de l'après-midi, Sainte-Madeleine.

Mercredi 5 juin: Avant-midi, Russell; après-midi, Angusville.

Jeudi 7 juin: Avant-midi, Rossburn; 2 h. de l'après-midi, Réserve Indienne, Lizard Point; 7 h. du soir, Oakburn.

Vendredi 8 juin: 8 h. du matin, Wisla (paroisse polonaise); 10 h. du matin, Wisla (Sauvages et Métis); 7 h. du soir, Sandy Lake.

Samedi 9 juin: Avant-midi, Minnedosa; 3 h. de l'après-midi, Neepawa.

Dimanche 10 juin: Avant-midi, Saint-Eustache; après-midi, Saint-Eustache (bénédiction des cloches).

Mardi 12 juin: Polonia.

Mercredi 13 juin: Avant-midi, Plumas; après-midi, Agardsley.

Jeudi 14 juin: McCreary.

Vendredi 15 juin: Avant-midi, Laurier; après-midi, Makinak.

Samedi 16 juin: Avant-midi, Sainte-Amélie; après-midi, Magnet.

Dimanche 17 juin: Avant-midi, Ste-Rose du Lac; 7 h. 30 du soir, Dauphin.

Lundi 18 juin: Avant-midi, Grand View; après-midi, Ashville.

Mardi 19 juin: Keld.

Mercredi 20 juin: 9 h. du matin, réserve indienne, Valley River; 2 h. de l'après-midi, Shortdale; 6 h. du soir, Merridale.

Jeudi 21 juin: Sainte-Claire.

Dimanche le 1juillet: Avant-midi, Sifton; après-midi, Oakbrae.

Lundi 2 juillet: Avant-midi, Winnipegosis; après-midi, Fork River.

Mardi 3 juillet: Ethelbert.

Mercredi 4 juillet: Garland.

Jeudi 5 juillet: Pine River.

Vendredi 6 juillet: Avant-midi, Sclater; après-midi, Renwer.

Samedi 7 juillet: Birch River.

Dimanche 8 juillet: Avant-midi, Swan River; 7 h. du soir, Bowsman.

Mercredi 11 juillet: Avant-midi, Saint-Laurent; après-midi, Minnewakan.

Jeudi 12 juillet: Abbéville.

Vendredi 13 juillet: Ashern.

Samedi 14 juillet: Avant-midi, Zbaraz; après-midi, orphelinat, Arborg.

Dimanche 15 juillet: Meleb.

Conseils

Un vieux docteur écrivant à son fils lui donnait les conseils suivants:

"Marche deux heures par jour. Dors sept heures toutes les nuits. Lève-toi dès que tu t'éveilles.

"Travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, et toujours lentement. Ne bois qu'à ta soif. Ne parle que lorsqu'il le faut et ne dis que la moitié de ce que tu penses. N'écris que ce que tu peux signer. Ne fais que ce que tu peux dire.

"N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, mais que tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il vaut; c'est un bon serviteur, mais c'est un mauvais maître."

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les grandes agences de presse et la persécution au Mexique

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Le régime Callès ne recule devant rien pour assouvir sa haine du catholicisme et ce fait que rapporte la revue des Pères Jésuites nous en convaincra:

Cela se passait le 30 décembre 1927: "Des agents de Callès déguisés en prêtres entendirent les confessions du peuple, afin d'obtenir, grâce à ces confessions, la preuve que ces gens étaient liés au mouvement de révolte. Ces renseignements obtenus, les personnes qui croyaient s'être confessées à un prêtre, furent emprisonnées. Plusieurs furent mises à mort".

Les faits rapportés par "America" sont dignes de la Russie bolchéviste et des persécutions des premiers siècles de l'Eglise. Dans bien des cas les sauvages des premiers temps de la colonie ne furent pas plus cruels.

Et l'embargo sur la vérité continue toujours!

Le pays est dans un état financier désespéré. Peut-il en être autrement? Les Etats du Sud-Ouest américain sont encombrés de réfugiés.

Mais les grandes agences américaines de publicité ont la haute main, ou pratiquement le monopole des nouvelles mexicaines. Elles ne disent rien.

Pourtant, on a vu l'autre semaine dans notre province ce qu'elles pouvaient accomplir pour obtenir le moindre petit renseignement. Pendant des jours et des jours, elles n'ont rien épargné pour couvrir le monde des nouvelles de l'envolée heureuse du "Bremen". Elles ont si peu épargné qu'un journal de chez nous disait l'autre soir son désappointement d'avoir eu à constater que, pour rapporter les détails d'un événement qui se produit chez nous, il fallait acheter sa nouvelle des agences américaines ayant acquis des droits exclusifs.

En somme, si le Mexique a pu se décider à entreprendre et à poursuivre la persécution actuelle, il y a lieu de croire que de trop nombreuses sympathies américaines l'y ont aidé; si le monde entier est presque dans l'impossibilité d'apprendre autre chose que la version Callès des événements malheureux du Mexique, nous le devons aux grandes agences de publicité américaines.

Nos voisins aiment à passer pour un peuple magnanime. De fait ce peuple compte bien des grands coeurs. Leurs agences aiment à chanter partout qu'elles donnent "tout ce qui est intéressant à publier", et elles ne nous servent sur la grande persécution mexicaine que de la blague authentique ou tout simplement de la bouillie pour les chats.

On dit que celui qui tient la poche est aussi coupable que celui qui met dedans.

L'histoire nous apprendra peut-être que, dans la mêlée mexicaine, il y avait un pays persécuteur et de fortes sympathies américaines en faveur de la persécution.

Ce que peut la coopération

Le Soleil (Québec):

Les journaux viennent de publier le bilan des activités de la Coopérative du blé dans les provinces de l'Ouest.

Cette coopérative, établie depuis quelques années seulement, compte 40,000 membres tous producteurs de blé. En quatre ans, la société a manipulé 210 millions de boisseaux de grains. A part les ventes avantageuses faites en coopération, les profits de la société ont été assez élevés pour lui permettre de payer 7% à ses actionnaires sur leur mise de fonds, après avoir porté à la réserve une somme substantielle.

La valeur de la société est aujourd'hui estimée à 16 millions; elle a 28 agents dans 17 pays étrangers. Ses frais d'administration ont été réduits à 1-5 (un cinquième) de sou par boisseau de grain. La société a fait disparaître les intermédiaires qui s'enrichissaient aux dépens des producteurs de blé et tous les profits sont maintenant distribués aux cultivateurs.

La manipulation des prix est disparue, et tout le grain de cette société est vendu suivant les conditions du marché.

La société, par son étendue et par la quantité de grain qu'elle contrôle, est, de plus, protégée contre les fluctuations violentes de prix qui existaient autrefois. Elle possède ses élévateurs, elle peut attendre à son gré des conditions favorables de vente, et ses membres sont protégés contre les baisses de prix subites provoquées par les commerçants, sous l'ancien système.

On estime que cette organisation puissante rapporte à ses membres une moyenne de 35 à 40 pour cent de plus pour leurs grains qu'ils obtiendraient en passant par les intermédiaires qui contrôlaient autrefois le commerce de blé.

Ce résultat magnifique, qui aide non seulement aux fermiers mais qui, en plus, stimule la production, active le commerce en général et aide aux opérations de banque, n'a pu cependant s'établir et se maintenir que par une action commune et générale des fermiers de l'Ouest. Ceux-ci ont compris de suite l'importance de l'union coopérative. Ils ne se sont pas laissé détourner de leur but par les criailleries et les manoeuvres de toutes sortes que l'on a mises en oeuvre, pour empêcher la société de prospérer.

Les actionnaires se sont faits recruteurs eux-mêmes. Ils ont refusé d'écouter les faux rapports, les calomnies que, là comme ailleurs, les intermédiaires ont mis en circulation pour nuire à la société. Ils sont restés fidèles à leur association sans se laisser détourner de leur but par des critiques ou par des prix meilleurs qu'on leur offrait périodiquement, pour déprécier leur association.

Les fermiers de l'Ouest récoltent aujourd'hui les bénéfices de leur intelligente initiative. Ils ont compris, dès le début, que ceux qui critiquaient leur société sous un prétexte quelconque, n'étaient que de faux amis de la classe agricole, et cette attitude leur a valu le succès qu'ils enregistrent aujourd'hui.

Cet exemple est plein d'enseignement.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

La soirée du 10 mai au Marlborough

Nous sommes dans une salle de luxe, au Marlborough. La société est nombreuse et très élégante. On parle de l'union des races! Elle a lieu ce soir, et elle est d'une cordialité exquise. Nous sortons notre anglais le plus pur; les lèvres anglaises disent avec une grâce charmante des mots français.

Silence — relatif, puis M. le professeur Osborne prononce une allocution où il célèbre les bienfaits que notre association répand quotidiennement sur la capitale du Manitoba. Approbations.

Mlle Lola Brown, accompagnée au piano par Mlle Gladys Miller, chante "Un doux lien", d'Alfred Delbruck, et en rappel "La jeune mère", de Schubert; Mlle Brown possède un délicieux soprano de salon, et sa diction française est excellente.

Le morceau de résistance a été, évidemment, la saynète qui s'appelle "Les sept cordes de la lyre". On nous demande quel est le nom de l'auteur?. Nous confessons notre ignorance, mais nous pouvons affirmer que M. A.-C. de la Lande, le coquet baron, et Mme G. Swan, la jolie et espiègle marquise, ont exprimé tout le suc et l'arôme de cette fantaisie littéraire. Que d'aimables révérences on se faisait en ces temps lointains du jabot et de la robe à panier! Est-il étonnant que dans nos jours de démocratie aux civilités raccourcies, les bonnes vieilles familles royalistes s'ennuient de tant de jolis rubans disparus et de tant de rimes galantes cruellement balayées du vocabulaire, à la manière des feuilles mortes?...

Il faut noter aussi l'orchestre à cordes de M. Marius Benoist et les chants mimés de M. Norbert Jutras; musique bien à la hauteur du reste du programme.

Sur tout cela, l'auditoire a disserté doucement, pendant que circulaient le café et les glaces et que les rangs du concert se rompaient pour faire place aux visites de groupe en groupe.

* * *

L'Alliance Française a aussi fait ses élections le même soir. M. le professeur Osborne a été de nouveau porté à la présidence; vice-président, M. C.-E. Cattin; secrétaire, M. Donatien Frémont; trésorier, M. E.-K. Williams. Les autres membres du comité sont: MM. L.-P. Roy, Horace Chevrier, A.-C. de la Lande, John-C. Davis, L.-J.-F. Van Riemsdyke, Nicholas Bekeiov, R.-B. Winslow, J.-H. Bourgouin, E.-Jean Richard, Noël Bernier, A.-J.-H. Dubuc, Henri Lacerte, Louis-Philippe Gagnon.

X.

La sagesse consiste plus souvent à se taire qu'à parler, car il est toujours temps de penser, mais il ne l'est pas toujours de dire ce que l'on pense.

* * *

Il en est du bonheur comme des montres; les moins compliquées sont encore celles qui se dérangent le moins. — Champfort.

* * *

L'esprit, dit-on, court les rues; il y a si peu de gens qui puissent l'héberger. — Chs Gaillot.

La Session Fédérale

LA LOI DE NATURALISATION

Le bill est enfin adopté après de nombreuses questions et interpellations de la gauche — La session serait à la veille de sa fin

Ottawa. — Un bill qui a soulevé longuement, c'est bien celui de M. Rinfret pour amender la loi de la naturalisation. Dans la même journée la Chambre a entendu vingt-quatre discours sur le sujet, et tout cela pour en rester au même point. De plus, l'opposition s'est acharnée à accabler le secrétaire d'Etat de questions et d'interpellations.

Actuellement un aubain qui veut se faire naturaliser, ayant rempli les conditions: séjour de cinq ans, bonne réputation et connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles du pays, l'anglais ou le français, doit adresser au secrétaire d'Etat une demande en conséquence. Cette demande est transmise à un tribunal du district du requérant. Si le tribunal rejette la demande, le secrétaire d'Etat n'y peut plus rien. Si le tribunal y fait droit, la demande reste soumise à la discrétion du secrétaire d'Etat. M. Rinfret, par son bill, propose que les demandes de naturalisation soient soumises à la seule discrétion du secrétaire d'Etat.

L'opposition, dès la semaine dernière, a prétendu qu'il ne s'agissait que d'une manoeuvre électorale et que les libéraux voulaient faire voter ce bill afin de mettre toute la juridiction, en matière de naturalisation, à la disposition d'un secrétaire d'Etat libéral qui pourrait, à l'occasion d'une élection, s'arranger pour faire voter tout un groupe d'étrangers. C'est le grand argument conservateur, l'argument électoral.

Les libéraux répondent qu'il n'en est rien et qu'ils veulent faciliter aux étrangers qui ont séjourné chez nous pendant cinq années, qui ont pris une connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles, qui ont par ailleurs une bonne réputation, le moyen de devenir citoyens britanniques et canadiens.

A la suite des débats précédents, M. Rinfret a soumis, de lui-même, un amendement à son bill. Celui-ci: 1o, que tout aubain qui fait une demande de naturalisation en donne avis dans un journal publié près de son domicile, en anglais ou en français, et qu'une copie de ce journal soit adressée au secrétaire d'Etat; 2o, que tout requérant produise un certificat pour établir sa bonne réputation et sa connaissance suffisante de l'une des deux langues officielles, certificat qui doit être signé par trois sujets britanniques de naissance, deux franc-tenanciers et un juge de paix.

Au beau milieu du débat, comme M. Rinfret ne pouvait suffire à répondre aux objections, aux questions, aux interpellations, le premier ministre est intervenu. Il a reproché à l'Opposition de vouloir empêcher un ministre d'exposer son affaire. M. Bennett s'est fâché. Un débat s'en est suivi et les chefs des deux grands partis se sont mis à citer, longuement, le "Hansard" pour démontrer de quel côté venaient les interruptions. Il serait bien difficile de dire qui l'a emporté dans cette joute assez acerbe.

Le Dr Edwards, les députés Hocken et Church se sont franchement prononcés contre le bill de M. Rinfret. Ils l'ont dénoncé avec toute la vitupération dont ils sont capables, et l'on sait s'ils en ont.

Un incident

Le Dr McGibbon, député de Muskoka, a le mérite au moins d'être un conservateur convaincu; du moins il en donne l'impression. Il a prétendu que le bill de M. Rinfret a surtout pour but de permettre la naturalisation d'étrangers, par mille et par dix mille, dans la province de Saskatchewan. Il considère que cette province a déjà suffisamment d'étrangers naturalisés. A l'appui de son dire il a produit une carte indiquant les centres peuplés par des étrangers et les centres peuplés par des sujets britanniques.

La carte en question est justement celle dont s'était servi, la semaine dernière, devant le comité d'enquête sur l'immigration, le révérend Hurd, chanoine anglican: les centres canadiens-français y sont indiqués comme centres d'étrangers. M. Dunning s'est mis à protester. Le pauvre Dr McGibbon s'est empressé de [illegible] sur autre chose, quand il a vu son impair.

Pour en revenir au bill

Le bill, malgré les amendements proposés par M. Rinfret, reste ce qu'il était; seulement, les conditions de la naturalisation, au lieu d'être [illegible] par un règlement du secrétariat d'Etat, deviendraient partie de la loi. Celle-ci établirait les conditions mêmes de la naturalisation.

Le bill de M. Rinfret a été finalement adopté par 104 voix contre 74.

Un signe de la fin

Le sénateur Dandurand a annoncé, jeudi après-midi, à la Chambre haute, que le gouvernement fera son possible pour que la session se termine le 26 mai ou même avant cela. A la Chambre des Communes, le premier ministre, tout en faisant adopter ses motions pour que la Chambre ne siège pas le jeudi 17 mai, fête de l'Ascension, et le jeudi suivant, 24 mai, fête Victoria, a proposé que des séances aient lieu les samedis 19 et 26 mai et aussi tous les samedis subséquents jusqu'à la fin de la session. Il a annoncé que le gouvernement a l'intention de terminer au plus vite les travaux parlementaires.

NOS REGLEMENTS D'IMMIGRATION EN ANGLETERRE

M. George Langley déclare qu'en Angleterre ils sont interprétés comme si le Canada ne voulait pas d'immigration britannique

Ottawa — Le comité d'agriculture et de colonisation, poursuivant son enquête sur l'immigration canadienne, a entendu l'hon. George Langley, ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement de la Saskatchewan, aujourd'hui attaché à la direction de la Coopérative du blé des provinces de l'Ouest.

Immigré lui-même puisque venu au pays à l'âge de 40 ans, M. Langley dit qu'il s'est beaucoup occupé d'agriculture en Angleterre et qu'il a tout vendu pour s'en venir au Canada. Il est arrivé en 1893 avec sa famille et ses cinq enfants. Ici, il s'est occupé d'agriculture avec beaucoup de succès.

M. Langley ajoute cependant que l'Ouest canadien offre autrement d'avantages aujourd'hui aux immigrants qu'il y a 20 ans et c'est ce qu'il s'efforce de faire comprendre en Europe chaque fois qu'il s'y rend.

"Le Canada, dit-il, est sur le seuil d'un progrès sans précédent. Pourtant il est trop difficile encore d'obtenir les renseignements qu'il faut; on n'a pas encore réussi à lancer un mouvement populaire en faveur du Canada, dans les îles britanniques; les agents d'immigration semblent avoir à combattre un ennemi invisible, parce que des familles, décidées à venir s'établir en Canada, changent complètement d'idée du soir au lendemain.

On a demandé à M. Langley, en Angleterre, si le Canada voulait réellement des immigrants britanniques, et sur sa réponse affirmative, on lui a dit: "Alors vos règlements laissent entendre précisément le contraire." Un professeur de Cambridge a dit que le gouvernement canadien, en plaçant des médecins examinateurs canadiens en Grande-Bretagne, avait soulevé l'animosité anglaise. Cette innovation paraît bien être l'"ennemi invisible" qu'il faut combattre. Il faudrait revenir à l'ancienne méthode d'examen médical. Quant à l'immigration d'agriculteurs, elle devra être plus difficile que jamais. On peut recruter de bons agriculteurs chez les jeunes gens qui n'ont pas de préparation agricole et qu'il serait facile de préparer à ce travail.

Le premier congrès pédagogique acadien en Nouvelle-Ecosse

Québec — Le premier congrès pédagogique acadien en Nouvelle-Ecosse s'ouvrira dans une semaine. La province de Québec a été invitée à y assister. Un délégué de Québec donnera une conférence sur un sujet pédagogique.

C'est la petite ville de West Pubnico, dans le comté de Yarmouth, qui aura l'honneur de recevoir les éducateurs de la Nouvelle-Ecosse et les délégués des provinces voisines qui prendront part aux délibérations. Ce congrès s'ouvrira le 23 mai et durera trois jours.

Une grande route pour la Rivière-la-Paix

Edmonton — Les travaux viennent de commencer pour la construction d'une bonne route d'auto qui mettra la région de la Rivière-la-Paix en communication directe avec Edmonton. Les travaux seront poussés aussi activement que possible au cours de l'été.

Une pluie de boue à Port Arthur et Port William

Port Arthur, Ont. — Une pluie de fine boue est tombée ici. C'était la première fois que l'on assistait à pareil spectacle. Cette fange souilla habits et maisons, fenêtres et automobiles.

Ce fut un réel phénomène pour Port Arthur et Fort William. M. J.-R. Townsend, professeur de sciences au Collegiate Institute, en donne l'explication suivante: Un sable fin ayant la consistance à peu près de la poudre de talc était en suspension dans l'air et fut précipité avec la pluie.

Une école pour les Italiens catholiques de Montréal

Montréal — Les petits Italiens catholiques de Montréal auront prochainement leur école à eux. Le Bureau central des écoles catholiques a décidé la construction d'une école de douze classes à l'angle des rues Dorchester et Saint-André, au coût de $200,000. Cette école doit servir exclusivement aux enfants italiens catholiques.

QUEBEC — M. le chanoine J.-N. Gignac, actuellement à Rome, vient d'être élevé à la prélature.

TRENTON, N.-J. — M. l'abbé John McMahon, autrefois du diocèse de Buffalo, a été nommé évêque du diocèse de Trenton.



AU COLLÈGE

Il faut avoir souci de notre parlure, car noblesse oblige!

NOTRE LANGUE

Parlons-nous français?

(Quinzième article)

Nous sommes en face d'une question à laquelle plusieurs solutions ou réponses sont données: Quelle langue parlons-nous?

Les assertions les plus populaires et les opinions des gens en général sont rassemblées dans les trois écoles suivantes: la première prétend retrouver dans notre langage celui de Bossuet et de Corneille; des "spécialistes" aussi féroces n'y reconnaissent qu'un français insupportable, un jargon — ils constituent la seconde école; la troisième fait de notre langage un pur et simple patois, une langue jadis littéraire, mais aujourd'hui chassée des ouvrages et de la plupart des conversations.

Laquelle des trois écoles a raison? Il faut avouer franchement qu'elles exagèrent toutes trois. Notre langage ne peut pas être identifié avec le verbe classique du 17ième siècle. Mais ceci est trop clair.

Cependant il est vrai de dire que notre prononciation est assez exacte et aussi que plusieurs de nos expressions villageoises se retrouvent chez certains auteurs du grand siècle. Mais il n'est pas vrai que le vocabulaire tout entier de nos paysans porte la marque de la grande époque, ni que leur syntaxe se rapproche de la période abondante, si familière à la cour de France.

L'origine provinciale de nos émigrants, l'absence chez eux de toute instruction supérieure, leur genre de vie plus que modeste suffisent à contredire cette prétention peu scientifique. Notre langage n'est pas celui de Bossuet ni de Corneille.

Est-il un jargon?

Il n'est pas non plus le jargon que d'autres ont défini "The French-Canadian Patois", imaginé par des Anglais ignorants. Non, contrairement à l'opinion des partisans de la deuxième école, notre langue n'est pas un jargon; les Français qui nous "découvrent" et nous comprennent sont unanimes à le témoigner.

Passons à la troisième école. Elle exagère, elle aussi. Il est faux de dire que notre langue est exempte de toutes traces de patois, sans doute; il est aussi faux de prétendre qu'elle n'a que cela.

La vérité est que d'abord les patois ancestraux ont laissé quelques traces chez nous, mais que ces traces se sont effacées peu à peu avec les années et tendent encore à s'éteindre.

Le montrer sera répondre à la question qui nous occupe: Parlons-nous français?

I

Dans la plupart des provinces d'où émigrèrent les premiers colons du Canada, on parlait le patois. Comment les habitants de ces provinces, transplantés ici, n'auraient-ils pas apporté avec eux quelques bribes du parler régional? N'exagérons pas cependant: tous les paysans ne parlaient pas uniquement patois, ils entendaient en grand nombre le français. Mgr Amédée Gosselin témoigne qu'une bonne partie des premiers habitants de la Nouvelle-France avaient quelque instruction, savaient lire, écrire, compter. Ils avaient fréquenté les écoles primaires de France, où ils avaient appris le français.

Au 17ième siècle, il y avait donc deux groupes distincts dans la population: l'un entendant plus ou moins le français, l'autre uniquement ouvert aux syllabes patoisantes. Bien que le français demeurât la langue dominante, les patois furent parlés au Canada, par le peuple et les colons.

Il nous est même facile aujourd'hui de retracer l'influence de ces patois.

Je vais maintenant tâcher de vous démontrer en peu de mots l'influence des dialectes français sur notre langage.

On trouve chez nous des traces dialectales nombreuses qui font de notre parler un français régional, mais qui ne l'apparentent que d'assez loin et accidentellement aux patois.

Examinons le lexique.

On constate que notre parler a conservé un grand nombre de mots d'origine patoise, entre autres: "Achaler" (importuner), "berlander" (flâner), "catalogne" (couverture de lit).

La morphologie de notre parler est presque entièrement française, de même que la syntaxe; cependant, il y a quelques traces de patois.

II

Comment donc ces patois ont-ils presque complètement disparu et n'ont-ils laissé que des traces incertaines, rares? C'est la seconde question qu'il nous reste à élucider.

Comment s'est réalisé l'uniformité de notre langage? Dans ce mélange de Normands, Picards, Saintongeois, Poitevins, comment le français parvint-il à dominer si tôt? Car il dominait à la fin du 18ième siècle. Que s'est-il donc passé du commencement de la colonie à l'année 1680?

Rien de plus naturel. Un grand nombre des colons étaient des patoisants, mais la plupart avaient déjà de l'instruction; ils pouvaient donc comprendre et parler le français.

Les chefs des groupes, d'autre part, comprenant les officiers de l'administration, les membres du clergé, les missionnaires, parlaient sans doute très bien le français, car ils étaient instruits. Or, dans ces temps, les relations entre les chefs et le peuple étaient très fréquentes. Donc le français se répandit beaucoup de cette façon.

Outre cela, il y avait les écoles, le Couvent des Ursulines, le Collège des Jésuites, le Séminaire de Québec où les enfants recevaient l'enseignement français.

De plus, tous les patois étant groupés ensemble autour de la langue française, rapidement ils devaient se fusionner avec elle, pour donner naissance au type canadien. Et voilà donc comment le français vint à prédominer.

Cependant on a conservé des débris des autres patois, car les Picards et les Normands n'apprendront que ce dont ils ont besoin pour pouvoir communiquer; ainsi ils apprendront le terme générique français: par exemple le mot "scie", et s'il faut parler d'une espèce particulière de scie, ils emploieront le mot de leur patois et diront "godendard".

Le Normand, rien d'étonnant, possédant le plus grand nombre d'adeptes a laissé sur notre parler une empreinte plus profonde que les autres dialectes.

C'est ainsi que le franco-canadien s'est formé. C'est ainsi qu'il s'est peu à peu homogénisé et fixé. Il nous incombe d'en défendre jalousement la pureté.

Quant aux mots patois qui restent dans notre langage, soyons-en fiers car ils sont légitimes; les patois sont vénérables, et c'est un plaisir d'en retrouver l'écho sur nos lèvres.

* * *

Voilà la langue que nous parlons, langue française, enrichie de mots empruntés aux vieux dialectes et qu'il est doux de conserver.

A nous, les jeunes d'aujourd'hui, de conserver cette belle langue française, de repousser à jamais ces tendances à l'anglomanie, cette habitude bizarre et ridicule d'imiter les Anglais. Elle règne autour de nous, au collège même. Pourtant qui de nous avouerait chez lui la présence de cette conviction que la race anglaise est supérieure? L'anglomanie, sous quelque forme qu'elle se présente, la suppose et la fortifie. On croit, en agissant comme les Anglais et en parlant comme eux, se rehausser. Mais n'avons-nous pas la prétention d'être les descendants d'une race au moins l'égale des autres nations civilisées? N'avons-nous pas la prétention d'avoir conservé une civilisation d'élite que nous ont léguée nos ancêtres? Et Paris n'est-il pas encore le centre de la civilisation? Les arts et les sciences n'y puisent-ils pas dans la "Ville Lumière", tous les jours, leur [illegible] vigueur?

L'anglomanie est un illogisme. Pourquoi imiter les Anglais et nous dépouiller de notre personnalité ethnique? La leur est-elle l'unique et la supérieure?

Nous possédons le trésor d'une langue française enrichie des apports fournis par des terroirs riches. Honte et sus à l'anglicisme, fils de l'anglomanie, qui nous en ternirait la pureté et l'effritant sans bruit, finirait par la tuer.

Roland COUTURE,
Cercle Provencher de l'A.C.J.C.

LE REVE

Accoudés sur de hauts pupitres,
Les yeux tendus et le dos rond,
Les petits, la main sur le front,
Se consument dans les Epîtres
Ou s'échinent dans Cicéron.

Hésitants, les doigts pleins d'encre,
Ils [illegible], par instant, le nez
Et se demandent, consternés,
Où diable ce fameux de Cancre
Trouve le temps de [illegible].

Et dans sa naïve justice
Il se disait: "Fais du Rêveur"
Petits! Ce mot plein de saveur,
Il est mal qu'on le rapetisse,
Et qu'il succombe en défaveur!

Rêveur? Celui-là qu'effarouche
L'instant [illegible] des leçons?
Quoi! ces parasites qui sont
— Gobeurs de pensums et de
[mouches —
Des [illegible], des limaçons;

Ces vieillards de quinze ans, ces
[moules:
Des rêveurs, des rêveurs? Jamais!
Mais ceux dont le cerveau se moule
Dans les antiques glaises, mais
Le travailleur qui se permet,

Après avoir traduit Virgile,
Une musardise, un instant,
Pour constater que nos printemps
N'ont pas le coloris fragile
Des mignardes saisons d'antan;

Que le rythme de nos érables
A plus d'art qu'un discours lointain;
Et que l'or clair de nos matins
Vaut les aurores vénérables
Des vieux Grecs, des anciens Latins.

Celui qui pense, qui travaille,
Et peine humblement, sans éclat,
Puis se complaît dans les trouvailles
Que son labeur lui révéla,
C'est le vrai rêveur, celui-là.

Bâiller, bâiller, bâiller sans trêve,
Ne jamais agir... mais bâiller,
En songeant à quelque oreiller
Où l'on irait coucher son rêve
N'est pas rêver... C'est sommeiller!

Petits gars qui lisez Horace,
Ce ne sont pas des rêveurs, eux!
Ce sont de pauvres songe-creux!
Ils ne sont pas de votre race...
Ils n'en sont pas, les malheureux.

Car, vous êtes sur vos pupitres,
Les yeux tendus et le dos rond,
Les vrais rêveurs au large front,
Vous qui traduisez les Epîtres
Et qui peinez dans Cicéron!

Jean NOLIN.

(Les Cailloux)

Le Coin des Missions

Le R. P. Joseph Couture, S.J., missionnaire de l'Ontario-Nord, a passé une quinzaine de jours au collège.

Les élèves qui ont vu circuler sa carrure athlétique et son sourire éternel se sont sans doute demandé qui il était. C'est un missionnaire, évidemment; seule cette profession, peu lucrative, peut donner de tels muscles et un si robuste sourire.

Sa demeure est située en pleine forêt, sur le bord d'un lac solitaire. Solitaire est aussi le missionnaire; il cumule les fonctions de cuisinier, dépensier, domestique et aussi de son propre compagnon. Inutile de dire quels bons nerfs cette solitude requiert.

Il ne demeure pas longtemps chez lui. Il n'y fait que passer tous les quinze jours, en revenant de ses randonnées à travers les bois et le long des rapides et des rivières. Ses quelque 2,000 chrétiens vivent dispersés sur un immense territoire qui s'étend de la ligne principale du Canadien National jusqu'à la baie James. Cette vallée de la rivière Albany forme sa paroisse! Pour rejoindre ses néophytes les plus éloignés, il doit parcourir plus de 1,100 milles!

Et remarquez, vous, les jeunes friands des grands voyages dans la sauvagerie, que ces courses à travers les rapides longs de plusieurs milles où il faut souvent remonter le courant enlisé à la cordelle ou à la perche, où il est nécessaire de courir sur une grève hérissée d'arbres morts et de roches, ne se font pas par plaisir. Quand l'on a couvert dans sa journée presque 60 milles en canot depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, on est bien aise de s'étendre sur les cailloux qui poussent le sable. Mais les moustiques ne l'entendent pas ainsi: maringouins, brûlots, mouches noires qui vous collent sur la figure comme une goutte d'huile! En hiver la misère ne fait que changer: il faut courir derrière une traîne à chiens pour suivre le trot de cinq grandes bêtes qui ne se sont plus [illegible]. Le froid d'ailleurs se charge de vous navigator le sang: —40, —35 Farenheit!

Ces souffrances sont le gage de succès. Ces sauvages qui ne voient le missionnaire qu'une fois par année sont des chrétiens hors ligne. Ils ne connaissent presque pas ce que c'est qu'un péché mortel! Leur distraction préférée consiste à prier ou à écouter les cantiques que le Père a fait enregistrer sur des disques pour leur instruction. L'an dernier, les guides du Père ne manquèrent pas de communier toutes les fois que la messe se disait. Pourvu que la civilisation les ignore encore longtemps et ne leur donne pas, comme l'on dit, des moeurs de sauvages.

La vraie joie gît au fond du sacrifice. Si l'on a le courage de creuser, on découvre toujours des consolations du bon Dieu.

C'est ce que nous disait la figure souriante et rebondie du R. P. Joseph Couture, missionnaire du lac Nipigon et de la baie James.

MISSIONNAIRE.

Ma plus grande peur

Il n'y a pas bien longtemps, il m'est arrivé un incident qui me fut quasiment fatal; j'ai été à deux doigts de la mort. Voici mon histoire:

Je dormais profondément dans mon lit par une nuit d'hiver. C'était une nuit sombre et tranquille.

Chez nous, comme vous le savez sans doute, on dort en paix, car notre maison est neuve et bien bâtie; donc il n'y a pas de ces craquements ni de ces bruits propres à nous faire peur et à nous faire voir des fantômes.

Je dormais donc profondément, lorsque je fus réveillé tout à coup. Encore dans un demi-sommeil, à peine conscient, j'entendais un bruit: c'était un... tap, tap, tap qui me frappait les oreilles...

Un moment encore et je suis presque complètement réveillé... J'écoute, l'oreille tendue et les yeux grands ouverts. Dans ma chambre, l'obscurité est profonde et toute la maison est tranquille comme la mort!

La mort?...

J'écoute toujours, immobile. Quelques secondes et soudain, chose incompréhensible, chose sinistre et effroyable: dans le silence de la nuit j'entends un tap, tap, tap épouvantable, terrifiant, à la porte de ma chambre!

Il y avait donc quelqu'un là, esprit ou homme; quelqu'un frappait avec ses jointures osseuses et avec une régularité singulière, distincte, trois coups, comme ceux qui m'avaient réveillé.

Imaginez si j'avais peur: je n'ai pas bougé d'une ligne, cloué sur place et retenant ma respiration. Quelques moments et les coups se répétèrent! Quel était donc cet esprit: que voulait-il à mon repos? Une sueur froide me coule dans le dos!

Oui, je saisis maintenant, je sais, me dis-je, dans ma frayeur: l'ange de la mort vient me chercher, il vient me dire que je n'ai plus que quelques minutes à vivre, qu'il est temps de quitter ce monde.

Je prends mon chapelet et je commence à prier, à me préparer pour la fin... Horreur! les coups recommencent: un, deux, trois; ensuite, plus rien... Je continue à vivre... Avec la prière, mes forces reviennent, ma peur diminue peu à peu. Il y avait pourtant quelque chose. Il fallait tirer cela au clair.

Tranquillement, je sors de mon lit. J'allume une chandelle et j'avance sur le bout des pieds près de ma porte. J'avais presque assez de courage pour l'ouvrir et sortir de ma chambre.

Il n'y avait rien!

C'était la porte de la chambre faisant face à la mienne, qui, demi ouverte et ébranlée par le vent, faisait entendre quelques petits bruits secs. Voilà mon fantôme!

Etes-vous déjà venu si près de la mort?

Léo BERNIER,
Syntaxe

"Cantate Domino Canticum Novum..."

Le dimanche 29 avril, un banquet réunissait les grands chantres qui doivent bientôt quitter la maison. A cette occasion, il fit bon revoir d'un coup d'oeil satisfait le travail fourni pendant l'année.

Toutes les fatigues semblent maintenant lointaines. L'on s'étonne d'avoir eu la tentation de maugréer quand chaque dimanche matin ramenait sa demi-heure de préparation autour du "propre" du jour. L'on oublie aujourd'hui en cette fête de joie sans contrainte, les fatigantes répétitions du midi, alors que plein le souvenir hétéroclites de Démosthène ou de Turner, l'on se rendait courageusement à la salle de musique. Mais à voir la patience et la ténacité du directeur, l'on se gourmandait de sa paresse: lorsque par exemple il faisait répéter, la sueur au front, à ses altos et ses soprani rétifs une mélodie quelconque "qui n'avait pas l'air pan toute".

Quelle revanche cependant que ces messes grandioses où le chant revêt pour ainsi dire l'or des calices et la pureté toute blanche de l'hostie! Quelle reprise et quelle fête, après un mois de préparation [illegible], que le concert de la Sainte-Cécile! Et les choeurs de Gounod dans "Polyeucte"? Sentir la foule monter à l'unisson de sa voix sur les notes suppliantes de "Père offensé, sois béni. Que ton règne soit infini"!

Le chant collégial n'a pourtant pas remporté là ses succès les plus durables. Vous les ignorez peut-être, ami lecteur, qui n'avez pas contemplé la foule recueillie de 200 élèves chantant le soir l'"In manus tuas Domine". Vous n'avez pas frissonné au son de ces voix affirmant leur détermination d'être au Christ:

Quand les méchants diront:
Nous ne connaissons plus
Le roi découronné qu'on appelle Jésus,
Chrétiens, que notre voix réponde
A Jésus roi souverain du monde;
Gloire en tout temps, gloire en tout
[lieu.
Amour, honneur au Fils de Dieu,
Roi souverain du monde.

Et le cantique: "O Canada, j'ai voulu ta naissance"...

Un autre cantique que tous lancent avec ardeur vers le trône de la sainte Vierge est cette louange:

Beau Lis de notre vallée
O Reine du Paradis,
D'un Dieu Mère Immaculée
Tes grandeurs nous ont ravis.

Et saint Joseph n'est pas oublié. "Veille sur tes enfants..." lui crient tous ses petits enfants.

Trois fois la semaine, pendant la messe du matin, nous avons mis en pratique l'adage: "Bis orat qui bene cantat". Les voix sont bien un peu enrouées, les têtes sommeillent quelque peu, elles en ont une grosse tentation du moins. Mais l'orgue et les cantiques aimés réveillent la piété et l'on chante avec entrain ces couplets qui disent au ciel nos aspirations et nos demandes.

Tout ce chant, ces répétitions ont-elles leur excuse dans leur vraie utilité, ne sont-elles pas une perte de temps et une vaine ostentation? Les gens sérieux et studieux de choeur de chant se le demandent parfois.

Les autorités du collège en ont pensé tout autrement. La musique, comme les beaux-arts, a sa place marquée dans la formation classique "humaine". "L'enfant est conformé au physique, quand tous ses membres sont disposés dans l'ordre voulu et avec les proportions requises pour son âge. De même la formation intellectuelle générale sera obtenue par la culture et le développement normal de toutes les facultés de l'âme, c'est-à-dire de la volonté, de l'intelligence, de la sensibilité et de l'imagination". Or il n'est que trop évident que les membres développés, musclés même, sont encore bien imparfaits si la souplesse et la grâce leur fait défaut. Les Grecs qui prisaient le développement harmonieux de l'âme comme du corps, visaient toujours à ce complément de culture physique qui assouplit des muscles d'acier. Le XVIIe siècle français, notre maître, mit à l'honneur cette grâce tant recherchée des Grecs.

Il n'en va pas autrement dans la formation des facultés de l'âme. Les beaux-arts assurent le fini indispensable. Ils assouplissent l'intelligence, en l'habituant à goûter les nuances; ils parent l'imagination, affinent la sensibilité. On conçoit donc difficilement une formation générale, visant à produire l'homme cultivé et le gentilhomme, qui ne comporterait pas une initiation aux beaux-arts.

La musique, au point de vue qui nous occupe, vient en première ligne. Elle intéresse tous les élèves facilement et offre de multiples aspects pour satisfaire tous les goûts. Non qu'il faille imposer à qui n'en veut pas l'étude conventionnelle du "piano". Il suffit que ceux qui manifestent du goût pour cet art de la musique soient initiés au solfège élémentaire. Il importe surtout que la foule des élèves apprennent à priser la vraie musique et mépriser cette "sauterie" de nègre, qui envahit nos salons et nous submerge.

Dans un collège-séminaire, il faut en plus habituer les collégiens à l'amour de la vraie musique religieuse. L'idéal de Pie X ne se propagera que par le zèle des prêtres. Or, on ne s'y prépare pas trop jeune.

Ici au collège, nos oreilles se sont faites à cette mélodie grave, "orante", préconisée par le "Motu Proprio". Les cantiques littéraires dans leur simplicité des maîtres modernes, les chorals de Bach, la polyphonie de Palestrina ou Vittoria, par dessus tout, les neumes cadencés, modulés par des voix convaincues et souples ont inspiré le goût à tous de la saine musique religieuse et hâté ainsi la réforme tant désirée de Pie X.

C'est ainsi que devisaient philosophiquement nos maîtres chantres tout en dégustant leur sandwich et leur chocolat. Ils ne regrettent pas, loin de là, le travail qu'ils ont entrepris pendant l'année. Ils ont conscience d'y avoir gagné: l'amour du beau couronne un noble caractère et une puissante intelligence, et tout chrétien d'élite se doit de prier "sur de la beauté".

VITE ORIA.

LA VIE AU COLLÈGE

Les "Ligues"

L'activité est revenue à demeure. C'est la balle qu'on sert à toutes les sauces: balle au mur, balle au camp, balle molle pour activer la digestion.

A toutes les récréations qui suivent le dîner et le souper, une bande de lutins se précipitent vers les fonciers pour organiser une partie de balle molle où tous sont champions et font des coups de circuit! Tel un certain club "de la bottine" select et expert!

Les équipes se métamorphosent avec les jours, elles changent de nom, mais l'entrain demeure. Aussi le surveillant d'étude croit remarquer un peu plus de tranquillité dans sa remuante famille.

Les jours de congé, la balle dure reprend ses droits. Deux ligues font leurs débuts. Les Petits vantent la leur. On a choisi les étoiles de plusieurs équipes embryonnaires et l'on obtient du jeu de professionnels.

Pas toujours cependant.

La syntaxe fut le théâtre d'une guerre civile. Les Junioristes et les Collégiens se sont affrontés. Malheureusement, les Collégiens qui comptaient des géants comme Lacroix, et des pygmées comme "François" avaient oublié de pratiquer le jeu d'ensemble. Le capitaine Amantea tançait son lanceur, qui ce jour-là se trouvait en piteuse forme; il perdait son haleine et son temps à réveiller les énergies endormies de ses joueurs de champ ou de buts. Les Junioristes l'emportèrent haut la main. La fierté du chroniqueur se refuse à publier le résultat! D'ailleurs c'était une victoire méritée. Les petits "Oblats", dont plusieurs portaient déjà la croix missionnaire, pendue en bandoulière, jouaient avec un ensemble merveilleux cognaient ferme et possédaient surtout un lanceur hors ligne. Les Collégiens n'ont pas encore compris qu'ils aient manqué certaines balles de ce bout d'homme de Perron.

La revanche ne tarda guère: dimanche après-midi les Grands allaient relancer les "Grands" junioristes à la balle molle. Cette fois-ci, les Junioristes n'y virent pas clair et se firent battre par un résultat que la fierté du chroniqueur s'empresse de publier, de 11 contre 1! Comme cela l'honneur est sauf et la camaraderie y gagne.

Chez les Grands, trois clubs forment la ligue de balle au mur. Ils viennent de naître et n'ont pas encore été baptisés! On les appelle A, B, C. Les pratiques préliminaires vont amener des échanges de joueurs qui équilibreront mieux les équipes.

Les examens

La préparation des examens enfièvre un peu toutes les têtes. Le travail commence! La frousse des compositions finales, il n'y a rien de tel pour rendre sérieux et travaillant! C'en est une bénédiction!

Lauréats du mois d'avril

Versification — Excellence: Harold Fry, René Jacob. Diligence: François Lemire, Aurèle Lemoine. Honneurs: François Lemire, Fernand Viau.

Méthode — Excellence: Armand Joyal, Adrien Jacques. Diligence: Pierre de Moissac, Adrien Jacques. Honneurs: Joseph Caron, Edouard Auger.

Syntaxe — Excellence: Joseph Joubert, Louis Bédard et Conrad Perron. Diligence: Roger Teillet, George Rolfe. Honneurs: Roger Teillet, George Rolfe.

Eléments latins — Excellence: Hilaire Cagné, René Létienne. Diligence: Ernest Forestier, René André. Honneurs: Jude Paquin, Yves Rocan.

Senior Commercial — Excellence: Henri Pinvidic, Jean Blais. Diligence: Moïse Cormier, Joseph Ritchot. Honneurs: Joseph Ritchot.

Junior Commercial — Excellence: Georges Pelletier, Roland Cormier. Diligence: Pierre Barnabé, Pierre Beaudry. Honneurs: Jean Druwé.

Eléments français — Excellence: Arthur Burley, Jules Trottier. Diligence: Georges Messier, Jean Gosselin. Honneurs: Arthur Burley, Roland Pelletier.

Préparatoire français — Excellence: Joseph Burley, François Deniset. Diligence: Joseph Burley, François Déniset. Honneurs: Joseph Burley.

English Preparatory — Excellence: Roger Vrignon, Lorenzo Girouard. Diligence: John Green, William Campbell. Honneurs: John Green.

Pensées choisies

Si on était plus indulgent, si on ne frappait pas de ces stupides anathèmes les femmes qui étudient, celles qui en ont le goût s'y livreraient sans penser qu'elles font une chose extraordinaire, et alors, fussent-elles même un petit nombre, elles communiqueraient une certaine vie à la société. Peut-être le niveau des conversations et des idées s'élèverait-il: les choses élevées inspireraient plus d'intérêt et vraiment, qui pourrait s'en plaindre? — Mgr Dupanloup.

* * *

Le meilleur moyen de retenir quelqu'un est de lui laisser croire qu'il est libre.

* * *

Les questions montrent l'étendue de l'esprit, et les réponses sa finesse. —J. Joubert.

Autour de la Ferme

L'humus et ses fonctions

Qu'est-ce que l'humus?

C'est la matière organique du fumier, ou encore les matières végétales ou les racines en partie décomposées.

L'humus n'est pas, par lui-même, un aliment des plantes; il est cependant un des éléments les plus importants de tous les sols fertiles à cause des fonctions qu'il remplit.

1.—L'humus conserve l'azote de la terre; or l'azote est, parmi les éléments de production, un des plus nécessaires, le plus dispendieux de tous lorsqu'il faut l'acheter sous forme d'engrais chimiques. Un sol riche en humus l'est également en azote. Il est prouvé que l'azote s'échappe de la terre dans la proportion de la disparition de l'humus.

2.—L'humus fournit la nourriture aux bactéries; ce sont ces bienfaisants petits microbes qui transforment l'azote en substance assimilable par les plantes.

3.—L'humus fournit aussi une grande quantité de potasse et de chaux, substances indispensables aux grains.

4.—L'humus donne au sol un plus grand pouvoir d'absorber l'humidité et de la retenir; une terre riche en humus se dessèche moins facilement qu'une autre qui en est pauvre. Qualité précieuse pour combattre la sécheresse de certains printemps manitobains. De plus, comme l'eau est nécessaire à l'assimilation des nourritures, par les plantes, on voit quel grand service rend l'humus en contribuant à garder la terre humide. Il faut une grande quantité d'eau aux plantes pour pousser; elles absorbent 325 tonnes d'eau contre une tonne de matières sèches.

L'humus agit encore comme régulateur de la température de la terre, il empêche les températures extrêmes de froid et de chaleur. Il rend le sol plus compact tout en le laissant assez meuble pour favoriser la poussée des plantes; il empêche aussi les grandes pluies d'enlever à la terre ses éléments de fertilité.

C'en est assez, croyons-nous, pour montrer la nécessité de conserver l'humus à la terre et de ne rien faire pour l'amoindrir.

Disons pour finir qu'un des plus sérieux inconvénients de ce qu'on appelle, dans ce pays, le labour d'été, c'est de détruire l'humus. Nous avons prouvé, il y a quelques semaines, que les labours d'été enlèvent autant, et parfois plus, à la terre qu'une bonne récolte de grain. C'est dû en partie à la disparition de l'humus. De plus, la terre ainsi appauvrie d'humus a une grande propension à aller se promener dans le fossé ou dans le champ voisin. Dans une paroisse que nous pourrions nommer, nous avons remarqué, cet hiver, deux champs l'un à côté de l'autre. L'un a été mis en labour d'été, l'autre est un relevé de prairie. Une partie de la terre de la pièce mise en labour d'été se trouve dans le fossé qu'elle obstrue; dans l'autre champ, la terre n'a pas bougé.

La leçon à tirer de ce fait nous semble assez claire pour nous dispenser d'insister.

I. VILLENEUVE,
Ministère de l'agriculture.

COMMENT ELEVER UN VEAU

La culture mixte au Manitoba est devenue une condition "sine qua non" du succès sur une ferme. Ils sont rares aujourd'hui ceux qui n'admettent pas ce fait.

Dans cette culture mixte, la vache a sa place toute marquée. Quand je dis vache, j'entends une "bonne" vache, non pas une vache "scrub", ni une vache "empaillée", car il est de toute évidence que ces pensionnaires sont mauvaises payeuses; souvent elles ne payent pas même leur pension. Et comme nos législateurs n'ont pas encore, que je sache, voté d'allocation, de pension aux vaches rabougries, ces petites "maigrichonnes" sont une charge désastreuse pour ceux qui en sont amateurs. Les richards seuls peuvent se payer ce luxe! Seule la bonne vache est payante; je pourrais presque dire "payeuse".

Un autre fait non moins certain, c'est que la vache est ce qu'on la fait. S'il est vrai qu'au moral, l'homme est dans sa vieillesse ce qu'il a été dans sa jeunesse, il n'est pas moins vrai que la vache est, au physique, ce qu'elle a été veau. Certains pensent que pour faire une bonne vache ou un bon reproducteur, il faut que le veau mange de la misère. C'est une erreur grossière et des plus désastreuses. Si cela était vrai, les bonnes vaches pulluleraient, et ils seraient bien peu nombreux ceux qui se plaindraient que l'industrie laitière n'est pas payante.

Il est donc de la plus haute importance de bien élever les veaux. La célèbre réponse du Père Ricci, général des Jésuites, auquel on proposait de modifier la constitution de sa société, me vient naturellement à l'esprit: "Sint ut sunt, aut non sint — Qu'elle soit ce qu'elle est, ou qu'elle ne soit pas". Moi, je dirai: "Qu'on élève les veaux comme ils doivent être élevés, ou qu'on n'en élève pas du tout. — Sint ut sunt, aut non sint!"

Les petits veaux ne sont pas des petits enfants. Les petits enfants, il faut les élever tous, et en élever autant que le bon Dieu en envoie. Des petits veaux, on ne doit en élever que selon ses besoins et ses moyens, et on ne doit élever que ceux qui naissent d'une bonne vache et surtout d'un bon reproducteur. C'est là, le point capital pour former un bon troupeau de vaches, ou plutôt un troupeau de bonnes vaches.

Les moralistes nous disent que l'éducation de l'enfant doit commencer vingt ans avant sa naissance; de même aussi on peut dire que l'élevage du veau doit commencer trois ou cinq ans avant sa naissance; en d'autres termes, il faut commencer par bien élever le père et la mère du veau, et durant la gestation la mère doit recevoir une alimentation suffisante.

Je suppose donc que le petit veau vient d'une bonne lignée. Que faut-il faire pour bien l'élever, pour en faire une bonne vache ou un bon reproducteur?

Durant les trois premières semaines, ce veau doit recevoir du lait de sa mère, ou au moins du lait entier et toujours chaud.

En tout temps, il faut le tenir proprement, sèchement, et si c'est en hiver, chaudement. Il ne peut être exposé ni au soleil, ni aux mouches.

Il ne faut pas oublier qu'un veau a besoin de boire. Comme le lait n'est pas un breuvage, il faut donc lui donner régulièrement de l'eau claire. Il a aussi besoin de sel; ça ne coûte pas cher du sel!

Il ne faut pas négliger de tenir bien propre les vaisseaux dans lesquels on le fait boire ou manger.

Quand le veau a atteint l'âge de trois semaines, si l'on n'a pas de lait écrémé, on peut lui donner le mélange de concentrés suivants:

Fleur d'avoine ou moulée d'avoine passée au crible pour enlever les écailles, 22 livres; gru blanc (middlings) 25 livres; fleur de graines de lin (linseed meal), 16 livres; tourteau de lin (oil cake), 20 livres; fleur de sang (blood meal), 3 livres; sel ordinaire, 1 livre.

Une livre et demie à deux livres de ce mélange suffisent pour faire un gallon de gruau. Pour préparer ce gruau on délaye d'abord ce mélange avec un peu d'eau froide et l'on fait avec de l'eau bouillante, puis on y ajoute une chopine de lait. Ce gruau doit être servi dans les mêmes proportions que le lait. On peut le préparer d'un repas à l'autre, mais il doit néanmoins toujours être servi chaud.

Quand on a du lait écrémé en quantité suffisante, il n'est pas nécessaire de donner de substitut. Le veau doit recevoir une livre de lait par jour pour chaque 7 ou 8 livres de sa pesanteur. Cette quantité de nourriture doit lui être donnée en trois ou quatre repas et toujours chaud.

Dès que le veau peut manger de la moulée, en plus du lait écrémé, on lui donne une moulée sèche composée de moulée d'avoine tamisée (écailles enlevées), de son de blé, de tourteau de lin, en parties égales. On lui sert en même temps ou du foin de trèfle ou de la luzerne, ou du grain vert.

Le veau ne doit pas être sevré avant cinq ou six mois. Après le sevrage, on doit continuer à lui donner du grain et du bon foin, de la luzerne par exemple. Si vous aimez vos veaux, vous leur sèmerez ce printemps un petit champ de luzerne. Croyant que j'ai plus d'influence qu'eux auprès de vous, ils me chargent de vous adresser cette supplique: de grâce, ne faites pas que promettre de la prendre en "sérieuse considération", cette requête. Semez un petit champ de luzerne cette semaine même; ce sont vos chers petits veaux qui vous le demandent, ne fermez pas l'oreille à leurs lamentations!

Diarrhée du veau

Causes — Tenir les veaux dans des places froides, humides, malpropres; tenir trop de veaux ensemble; donner trop de lait (c'est aussi le moyen de faire des veaux gonflés; si vous voulez vous amuser avec des petites "balloons", achetez-en donc chez Eaton, vous les aurez à meilleur marché!); nourrir au lait froid ou fermenté; soigner dans des vaisseaux malpropres.

Remède — Retrancher toute nourriture pendant 12 ou 24 heures, donner une dose de deux onces d'huile de ricin (castor oil), et ne donner ensuite que du lait chaud en petite quantité. Donner aussi un peu d'eau de riz.

Pour une mauvaise diarrhée: mélanger une demi-once de formaline dans une pinte d'eau, et donner une à deux cuillerées à soupe de ce mélange dans un peu de lait trois ou quatre fois par jour.

Ch.-N. DESLANDES, ptre, curé.

N.B. — Le lait écrémé ne doit pas être servi aux veaux en plein grand... [illegible] que le lait entier; autrement gare aux "balloons"! — Be-eh! un peu de luzerne avec une pincée de sel.

C.-N. D.



Pendant plus d'un tiers de siècle, les Pilules Dodd pour les rognons ont été le remède reconnu pour ceux de dos, rhumatisme, troubles de la vessie et les nombreuses autres maladies causées par des rognons défectueux. En vente chez tous les marchands à 50 sous la boîte, 6 boîtes pour $2.50 ou à la Dodds Medicine Co. Ltd., Toronto 2, Ont., sur réception du prix.

LE PROBLEME DE L'AGRICULTURE

La prochaine Semaine Sociale qui aura lieu à Saint-Hyacinthe du 27 août au 1er septembre étudiera le problème économique considéré surtout au point de vue agricole

Montréal — Pour la huitième fois, les Semaines Sociales tiendront, cette année, leur session annuelle. Elles ont choisi la ville de Saint-Hyacinthe, où les invitait l'évêque du diocèse, S. G. Mgr Decelles, comme lieu de réunion du 27 août au 1er septembre. Le sujet qui sera étudié dans une vingtaine de cours et de conférences est le "problème économique", considéré surtout au point de vue "agricole".

La Semaine s'ouvrira par la messe, le lundi matin, à laquelle S. G. Mgr Decelles prononcera une allocution. Puis aura lieu la première séance qui comportera la déclaration d'ouverture du président des Semaines sociales, le R. P. Archambault, S.J., et un cours sur les relations entre l'économique et la morale par le supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Edmour Hébert. Le cours de l'après-midi, consacré à l'industrie, sera donné par M. Olivar Asselin.

Le programme définitif ne paraîtra que dans une couple de semaines. Nous pouvons signaler dès maintenant la part importante que les agronomes prennent à cette Semaine. Quelques-uns des plus brillants d'entre eux: MM. Louis-Philippe Roy, chef de service de la grande culture de la province, Alphonse Désilets, Jean-Charles Magnan, Charles Gagné, etc., y donneront des cours.

Il y a, suivant la tradition, à chaque Semaine sociale, trois grandes conférences du soir. Les orateurs en seront: M. Edouard Montpetit, le R. P. Lamarche, O.P., et S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield.

Comme on le voit par ces simples notes, la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe s'annonce comme très brillante. Elle ne le cédera à aucune les précédentes.

Nouvelle entreprise minière

"Une offre de 200,000 actions dans une compagnie d'huile récemment organisée dans l'Ouest Canadien vaut bien une étude soignée de la part d'hommes d'affaires qui s'intéressent à des entreprises de ce genre", écrit le "Mines and Metals", de Toronto.

"La Compagnie qui est connue sous le nom de Simpson Oil Company, avec bureau-chef à Simpson, Saskatchewan, a loué à peu près 4,000 acres de terrains d'huile et de gaz considérés comme les plus beaux et les plus prometteurs du district de Simpson. Des fonctionnaires du gouvernement et d'autres ont visité ce district et en ont conclu qu'il deviendrait un des plus larges centres d'huile et de gaz du Canada.

"Il est évident que la nouvelle compagnie ne perd pas de temps dans ses opérations, car le forage est déjà commencé à un mille du village de Simpson. Les actions sont offertes en vente à $1.50 l'action et les courtiers sont J.-L. Elvin, Limited, courtiers financiers, 705, Immeuble Paris, Winnipeg, Man."—Ann.

Hâbleries

Un ancien marin, quelque peu hâbleur, racontait des histoires invraisemblables.

— Un jour, dit-il, j'étais perché en haut du grand mât de mon bâtiment; un coup de vent me fait lâcher prise; je tombe de cent pieds de haut à fond de cale; je me relève sans une égratignure.

— Et moi, dit un auditeur, j'ai fait plus fort que cela: je viens d'entendre votre histoire, je tombe des nues... et je ne m'en porte pas plus mal.



Les Hémorroïdes

sont promptement soulagées par l'Onguent du Dr Chase

C'est une chose assez sérieuse que d'avoir les hémorroïdes et une personne sur quatre en est affligée tôt ou tard. Cela cause beaucoup d'ennui et de détresse. Il est difficile d'obtenir un soulagement permanent, si bien que votre médecin peut vous dire qu'une opération chirurgicale est nécessaire. A moins qu'il connaisse bien l'onguent du Dr Chase, car beaucoup de médecins en recommandent le traitement pour leurs patients.

Depuis près d'un demi-siècle, l'Onguent du Dr Chase a procuré un soulagement sûr pour démangeaisons, saignements et hémorroïdes. Il est maintenant connu par les médecins et le public en général comme le traitement idéal de cette maladie torturante.

Demandez à vos amis ce qu'ils pensent de l'onguent du Dr Chase, car dans ce cas ceux qui l'emploient en sont les meilleurs propagateurs. Le soulagement vient promptement et vous pouvez vous procurer cet onguent dans toutes les pharmacies.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅝	$4.86⅝
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.29	19.3
Lire italienne	5.30	19.3
Couronne suédoise	26.98	26.8
Cour. norvégienne	26.95	26.8
Couronne danoise	26.93	26.8
Mark allemand	24.04	23.8
Cour. hollandaise	40.57	40.2

LE MARCHE

15 MAI 1928

Bouvillons—	
Excellents	$9.50—$9.75
Bons	$8.75—$9.25
Moyens	$8.25—$8.50
Ordinaires	$7.50—$8.00
Taures de boucherie—	
De choix	$9.25—$9.75
Assez bonnes	$7.50—$9.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.75—$8.25
Bonnes	$6.75—$7.50
Ordinaires	$5.75—$6.50
Pour conserves	$4.00—$5.50
Taureaux—	
De choix	$6.25—$6.75
Ordinaires	$5.00—$6.00
Boeufs—	
Bons	$6.50—$7.00
Moyens	$4.50—$5.50
Communes	$4.00—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$7.00—$8.50
Veaux—	
De choix	$12.00—$14.00
Bons	$9.00—$12.00
Ordinaires	$5.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$14.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.25
Très gras	$9.75
Lourds	$9.25
Très lourds	$8.75
Porc d'étal	$9.50
Légers	$9.50
Inférieurs	$7.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$6.50
Verrats	$5.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .28
Premiers	$ .26
Seconds	$ .22
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.25
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.10
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.20
Alimentation—	
Son. La tonne	$32.00—$34.00
Gru. La tonne	$34.00—$36.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.90
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 14 mai 1928

GRAINS	Mardi 8 mai	Merc. 9 mai	Jeudi 10 mai	Vend. 11 mai	Samedi 12 mai	Lundi 14 mai
Blé No 1 Nord	1.63⅜	1.62⅜	1.59⅝	1.60	1.57⅜	1.54⅞
2 Nord	1.57⅜	1.56⅜	1.53¼	1.53⅜	1.49⅜	1.47⅞
3 Nord	1.47⅜	1.46	1.42⅞	1.43⅜	1.41⅜	1.39⅞
Avoine 2 CW	.78⅜	.76⅜	.75⅜	.76⅜	.73⅜	.70⅞
3 CW	.76⅞	.75	.73⅞	.74⅜	.71⅜	.67⅞
Orge 3 CW	.94⅜	.92⅞	.92½	.92⅜	.92½	.90½
4 CW	.91⅜	.89⅞	.89	.89	.89⅜	.87⅞
Lin 1 NW	2.02⅜	2.02⅜	2.00	2.03	2.00½	2.00½
2 CW	1.99⅜	1.99⅜	1.97	2.00	1.97½	1.97½
Seigle 2 CW	1.39⅜	1.35½	1.36	1.37½	1.34⅞	1.33½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.55⅜	1.54	1.50⅞	1.51⅜	1.49⅜	1.47⅞
Avoine 2 CW	.77⅜	.76⅜	.73⅜	.74	.72	.69⅜
Orge 3 CW	.94⅜	.92⅞	.92½	.92⅜	.92½	.91⅜
Lin 1 NW	2.02⅜	2.02⅜	2.00	2.03	2.00½	2.00½
Seigle 2 CW	1.39⅜	1.35½	1.36	1.37½	1.34⅞	1.33½
Options						
Blé Mai	1.55⅜—	1.54	1.50⅞—	1.51⅜	1.49⅜	1.47⅞
Juillet	1.58 -	1.56⅞—	1.53⅞—	1.54⅜	1.51⅞	1.50⅞
Octobre	1.48⅝	1.48½	1.45⅜—	1.45⅞	1.43⅞	1.43⅜
Avoine Mai	.78⅜	.76⅜	.75⅜	.76⅜	.73⅜	.70⅞
Juillet	.73⅜—	.72⅜	.71⅜	.72	.71	.68⅜
Octobre	.58⅞	.57⅞	.57⅞	.58⅜	.57	.56⅜
Orge Mai	.94⅜	.92⅞	.92½	.92⅜	.92½	.90½
Juillet	.94½	.93⅜	.92⅞	.92⅞	.92⅞	.91⅜
Octobre	.79⅞—	.79⅜	.79½	.79½	.79	.78⅞
Lin Mai	2.02⅜	2.02⅜	2.00	2.03	2.00½	2.00½
Juillet	2.05⅜	2.04⅞	2.02⅞	2.05⅜	2.02½	2.03⅜
Octobre	2.10⅜	2.09⅞	2.07⅞	2.10⅜	2.08	2.08
Seigle Mai	1.39⅜	1.35½	1.36	1.37½	1.34⅞	1.33½
Juillet	1.34½	1.32⅞	1.32½	1.35⅜	1.33⅞	1.30⅞
Octobre	1.19⅜	1.17½	1.17⅞	1.19½	1.17⅜	1.15⅞

Un cambrioleur sous le lit!

New-York — "Il y a un cambrioleur sous mon lit", téléphonait Mme [illegible] à la police. Deux détectives, une couple de gardiens de nuit et plusieurs agents de police accoururent à la maison, révolver au poing.

Ils allaient renoncer à leurs recherches lorsque quelqu'un s'avisa de regarder de nouveau dans la chambre [illegible] sous le lit. Les policiers s'alignèrent dans la porte et ordonnèrent à l'intrus: "Sortez, nous vous avons".

Pas de réponse et le bruit continue. Un projecteur fait voir qu'il n'y a point de cambrioleur. Un des chercheurs regarde de plus près.

"Voilà votre voleur", dit-il, en tirant un singe en colère de dessous le lit.

Transporté au poste de la [illegible] rue, Bertrand échappa à ses gardiens qui ne purent le rattraper qu'après une chasse autour de la chambre. Ils durent par le capturer sous un pupitre.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Concours de français

Nos élèves ont subi l'examen de français le 5 mai. Quel qu'en soit le succès, nous pouvons bien dire tout de suite notre satisfaction de cet enthousiasme avec lequel les enfants se sont rendus à ce concours. Où il y a unanimité en pareille matière, le mot enthousiasme n'est pas de trop, semble-t-il. Tous les élèves du couvent appelés à concourir ont tous répondu présents, sans aucune exception. Huit sont venus des écoles de la campagne. L'an dernier ces dernières n'avaient pas de représentants. La paroisse a donc pu présenter 85 concurrents cette année. L'an dernier, il y en eut 76.

Tableau d'honneur du mois d'avril

Grade XI — Mlles Jeannette Lanthier, Antonia Neault.

Grade X — Annie Charnichi, Eva Vermette.

Grade IX — Inez Desmarais, Yvonne Guay.

Grade VIII — Nathalia Desmarais, Irène Helm.

Grade VII — Germaine Légaré, Ulysse Bohémier.

Grade VI — Marguerite Guay, Gertrude de Montigny.

Grade V — Rosario de Montigny, Aline Bohémier.

Grade IV — Marie Perron, Marguerite Mahé.

Grade III — Zéphirin Magnan, Eveline Guay.

Grade II — (a) Georges Desautels, Louis Champagne; (b) Agathe Magnan, Yvonne Desautels.

Grade I — (a) Gérard Bernier, Antoine Mahé; (b) Armand Tougas, Joseph Perron.

Cours préparatoire — Noëlla Blanchette, Edouard Magnan.

Baptêmes

Le 14 mars — Délia-Claire-Cécile Hupé, enfant de Johnny Hupé et Vitaline Vandal. Parrain, Pierre Vandal; marraine, Aurélie Bérard.

Le 1er avril — Joseph-Louis-Michel-Roland Champagne, enfant de Joseph Champagne et de Jeanne Girard. Parrain, Michel Champagne; marraine, Marie Nolin.

Le 23 avril — Joseph-Amédée-Claude Prairie, enfant de Hector Prairie et d'Emma Vandal. Parrain, Amédée Vandal; marraine, Célestine Plouffe.

Le 23 avril — Joseph-Alfred-Raphaël-Vincent, enfant d'Arthur Vincent et d'Eva Bérard. Parrain, Louis Vincent; marraine, Bella Desjarlais.

Le 6 mai — Marie-Louise-Jeanne-Flore Blanchette, enfant de Florian Blanchette et d'Anna Saint-Laurent. Parrain, Isaie Blanchette; marraine, Julie Pariseau.

SAINT-LAZARE

Banquet et fête paroissiale

A l'occasion du prochain départ de leur bon curé pour la paroisse de Grande Clairière, les paroissiens offraient à leur pasteur un magnifique banquet et une bourse, en souvenir de son séjour de près de trois ans dans la paroisse.

A la table d'honneur avaient pris place: M. Pratt, député du parlement provincial; M. Wrath, préfet de la municipalité d'Ellice; Dr A. Monroe, M. Gaudette, propriétaire de la Crêmerie de Saint-Boniface et de Saint-Lazare; M. Poulin, de Russell, vieil ami d'enfance de M. le curé, et une soixantaine des principaux citoyens de la localité. M. Edmond Dupont agissait comme maître de cérémonies et sut se tirer d'affaires admirablement bien.

A la fin du banquet, plusieurs santés furent portées et de magnifiques discours furent prononcés par les principaux étrangers. Tous furent unanimes à regretter le départ de leur ami M. le curé.

M. Louis Guay, au nom des paroissiens de langue française, lut une jolie adresse et présenta à M. le curé, comme marque d'estime, une jolie bourse de $100. M. W.-C. O'Keiffe lut une adresse anglaise et tous, après le chant de "O Canada" furent invités à descendre au sous-sol de l'école pour assister à une séance d'adieux donnée au héros de la fête par les enfants de l'école Decorby.

Une adresse fut lue par Mlle Hélène Fullum et un bouquet fut présenté à M. le curé par M. Arthur Fouillard au nom de ses compagnons et compagnes de l'école.

Adresse

Monsieur le Curé,

A la nouvelle que le premier pasteur du diocèse vous appelait dans la paroisse de Grande Clairière et vous enlevait à la nôtre et à notre affection, nous avons été péniblement émus.

C'est que, M. le Curé, vos paroissiens vous étaient profondément attachés. Vous étiez pour eux un directeur zélé, un conseiller prudent et éclairé et un ami bien sincère.

Vous avez mis de la lumière dans nos intelligences par vos solides et profondes instructions. Vos beaux exemples de vertus ont mis du courage dans nos volontés et votre grande bonté a semé de la joie dans tous les coeurs. Enfin votre rôle auprès de nous a été de porter les âmes vers le plus grand idéal de la vie, celui du devoir, vers tous les sentiments nobles qui méritent l'hommage de leur vie.

Merci, M. le Curé, merci de tant de bien que vous nous avez fait, merci de l'intérêt que vous nous avez porté, du puissant encouragement que vous avez donné à toutes nos entreprises; merci, grand merci de tous les services que vous nous avez rendus avec tant de désintéressement.

Vous nous quittez, oui, mais votre souvenir restera dans notre mémoire, votre dévouement et vos bontés seront gravés à jamais dans nos coeurs et par des prières ferventes nous rappellerons souvent au coeur du Maître qui a promis de récompenser "un verre d'eau donné en son nom" que votre charité a droit à toutes ses faveurs et à toutes ses bénédictions.

Qu'il vous accorde le grand bonheur de faire beaucoup de bien dans votre nouveau champ d'action, car c'est bien là la suprême consolation du coeur du prêtre!

Veuillez accepter, M. le Curé, cette bourse de $100 que nous vous présentons comme marque tangible de notre reconnaissance et de notre appréciation pour tout le bien que vous avez accompli parmi nous.

LES PAROISSIENS DE SAINT-LAZARE.

OTTERBURNE

Le jeudi 3 mai décédait, chez son gendre M. Alfred Genest, d'Otterburne, M. Romuald Corbin à l'âge avancé de 78 ans. M. Corbin était né à Saint-Esprit, province de Québec. Lui survivent, pour pleurer sa perte, deux frères: Isaie, de Montréal, et Roch, de Saint-Paul, Minn.; deux soeurs: Mme l'Archevêque et Mlle Mary, toutes deux de Montréal; six enfants: Mme Alfred Genest, d'Otterburne, Mme Arthur Rougeau, Mme Anselme Rougeau, Mme K.-A. Sutherland, M. Joseph et Mlle Valentine Corbin.

Muni des sacrements de la sainte Eglise, profondément résigné, ce bon vieillard s'éteignait paisiblement, sans bruit. Sa belle mort a été l'écho de sa longue vie. Grand chrétien, âme charitable, ami de tous, vieillard respectable et respecté, vivant à petit bruit. Qui n'a vu le bon "Père" Corbin, matin et soir, cheminant allègrement, son sac de malle au dos, du bureau de poste à la station d'Otterburne? Il remplissait sa fonction de facteur avec une régularité à toute épreuve, conscient de son rôle d'employé des postes.

Les funérailles imposantes eurent lieu à Saint-Pierre le 5 mai, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Par une coïncidence digne de remarque, son frère Wilfrid, de Montréal, décédait le 2 mai et avait ses funérailles le même jour, le 5.

Le mois de mai restera mémorable pour la famille Corbin. Il y a quelques années décédaient deux frères de celui dont nous pleurons la perte, MM. Charles et Omer Corbin. Le premier décédait le 1er mai, le second le 3 mai.

* * *

Mme Alfred Genest, née Eva Corbin, prie les parents et les amis de la famille d'accepter ses plus sincères remerciements pour sympathies, bouquets spirituels, tributs floraux, ou assistance aux funérailles.

SAINT-LEON

Samedi matin, 5 mai, nous avons eu le concours français sous les auspices de l'Association d'Education et de notre cercle paroissial. Vingt concurrents seulement ont pris part au concours cette année; plusieurs élèves durent s'abstenir d'écrire à cause des absences prolongées, nécessitées par les travaux de la ferme.

Samedi après-midi eurent lieu les obsèques de Mme Jacob Diennel, née Anna Kealey, décédée à Cut Knife, Sask., alors qu'elle était en route pour visiter ses enfants du Manitoba. Elle avait manifesté le désir de reposer de son dernier sommeil, près de ses parents, inhumés dans notre cimetière. De nombreux parents, des amis protestants et plusieurs paroissiens assistèrent aux funérailles.

Une absoute solennelle fut chantée par notre Rév. Père curé. M. l'abbé Poitras, curé de Manitou, fit un magnifique et substantiel sermon en anglais. Les radieuses clartés de notre sainte foi brillèrent doucement aux regards de ces intelligences qui ne partagent pas nos croyances, mais qui goûtèrent les enseignements de nos dogmes et recueillirent quelques miettes des consolations que l'Eglise, notre mère, verse avec tant de sollicitude dans les coeurs endoloris de ses enfants.

Lundi, un service solennel avec diacre et sous-diacre fut chanté dans notre église pour le repos de l'âme de la défunte. Les parents et les amis revinrent y assister et trouvèrent notre liturgie grandiose.

Puissent les impressions saintes qu'ils en emportèrent se développer en grâces de salut pour ces âmes éprouvées!

* * *

Le 8 mai, s'éteignait doucement dans le Seigneur, à son domicile, M. Alexandre Moreau, miné par une longue maladie subie avec courage et résignation chrétienne. Sa mort si bien préparée, consolée par les secours de la religion, laisse dans tous les coeurs de douces espérances.

Des funérailles de première classe, célébrées par notre Rév. Père curé, assisté de diacre et sous-diacre, eurent lieu jeudi. Un grand concours de parents, d'amis, de paroissiens de Saint-Léon et de Somerset témoignèrent leurs sympathies à la famille en deuil par leur présence et leurs généreuses offrandes à la collecte de la messe.

Les Ligueurs du Sacré-Coeur, avec bannière en tête, accompagnèrent la dépouille mortelle de M. Moreau à sa dernière demeure.

Les porteurs furent: MM. Octavien Bergeron, Raoul Leduc, Thomas Labossière, Georges Labossière, Edgar Labossière, Arthur Gareau.

A Mme Alexandre Moreau et à la famille en deuil, nous offrons de profondes condoléances.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il faut te réveiller, chroniqueur de Saint-Jean-Baptiste. Le réveil de la nature t'absorberait-il tellement que tu n'aurais pas le temps de dire tes impressions?

Semailles

C'est vrai: le gazon est reverdi, les feuilles se développent, couvrant d'un gaze vert tendre les squelettes de nos bois, la tourterelle a fait entendre sa voix... Voilà pour les poètes; voici qui est plus intéressant pour les "matérialistes" comme moi et la plupart des hommes, et surtout pour nos braves cultivateurs: les semailles se sont faites dans les meilleures conditions; le blé a été semé dans le mois d'avril, et on a semé grand. Les autres grains sont presque tous mis en terre. Si M. Gautron est bon prophète, notre blé aura bonnes chances de résister à la rouille. Chacun le désire ardemment et Dieu veuille réaliser nos espérances. Nous l'espérons plus vivement et plus fermement quand nous jetons les yeux sur la silhouette auguste qui domine notre village. A condition que nous soyons généreux envers Celui qui fait germer et mûrir le grain, notre espoir ne sera pas vain. Nos prêtres nous le rappellent souvent.

Décès

N'est-ce pas un symbole? Au milieu de cette renaissance matérielle, Dieu rappelle à Lui pour une vie infiniment meilleure une dame encore dans le printemps de sa vie. Le 4 mai, à l'hôpital Saint-Roch, Mme Conrad Savoie fermait les yeux au spectacle de cette vie périssable pour entrer dans la vie bienheureuse que l'Eglise a demandée pour elle dans ses prières. Elle était âgée de 22 ans.



Curé de Grande Clairière



M. L'ABBE A. D'ESCHAMBAULT, curé de Saint-Lazare, qui vient d'être transféré à Grande Clairière

La terrible phtisie ou consomption la minait depuis plusieurs années. La maladie, qui est voulue par la Providence, épure l'âme et la prépare pour le ciel.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Saint-Jean-Baptiste, le lundi 7. M. le vicaire officiait. M. le curé et bon nombre de parents et d'amis offraient l'aumône de leurs prières.

Nous renouvelons nos religieuses condoléances à M. Conrad Savoie et aux deux familles Lambert et Savoie.

Réunion du Cercle Saint-David

Le lundi 7, dix-huit membres du Cercle Saint-David se réunissaient pour faire connaissance avec leur nouvel aumônier. M. le président souhaita la bienvenue à M. l'abbé Picton, exprimant la joie commune de le connaître comme un ami des jeunes, et exprime la bonne volonté des membres du Cercle. M. l'aumônier remercie le président de ses bonnes paroles et dit son bonheur de se trouver au milieu d'un si beau groupe de jeunes gens. Il exprime la seule crainte de ne pouvoir remplacer le si dévoué et actif abbé Forest; mais grâce à la coopération des membres, le Cercle pourra se dévouer avec succès aux oeuvres paroissiales. Le Cercle de l'A. C. J. C. se fait toujours un bonheur et un honneur de promouvoir le bien de la paroisse avant tout. Le programme études et finances du Cercle Saint-David est immense. Il y fera honneur.

On pensa aussi au camarade malade, M. Jacques Bissonnette, retenu au lit depuis un mois bientôt, et on exprima des voeux pour son prompt rétablissement.

Construction

Les travaux de construction de l'église se vont bon train, les beaux murs de pierre de Tyndall s'élèvent rapidement; encore une semaine et on pourra placer la toiture. Félicitations à l'entrepreneur, M. J.-A. Tremblay, et à ses ouvriers.

Malades

Quelques cas de diphtérie ont été promptement enrayés grâce à la vigilance de notre médecin.

Mlle Saint-Vincent, malade depuis quelque temps, prenait du mieux aux dernières nouvelles.

Chez nos voisins de Letellier

Nous apprenons avec joie que M. le curé Jutras est revenu dans sa paroisse. Nous lui souhaitons complète guérison.

Fêtes

On entend parler de la Dollard et de la Saint-Jean-Baptiste. C'est le Cercle Saint-David qui va les organiser. La fanfare prêtera son concours. Ce sera un succès.

* * *

A l'occasion de la mort de Mme Conrad Savoie (Andréa Lambert) les parents doivent des remerciements spéciaux aux Dames de Sainte-Anne de Letellier pour le concours qu'elles leur ont prêté si volontiers en envoyant des décorations funéraires pour la résidence et en assistant au service funèbre. Ces services sont particulièrement appréciés dans les circonstances.

CAMPERVILLE

Camperville aura le téléphone

Le "Manitoba Telephone System", en réponse à une requête que nous lui adressions en janvier dernier, par l'intermédiaire de notre député, M. A. Hryhorczuk, nous a donné l'assurance que, cet été, il va procéder à la construction d'une ligne de téléphone de Pine River à Camperville.

Une pétition circule présentement pour demander au département des travaux publics l'ouverture complète de la route que va suivre le téléphone. Voilà une nouvelle encourageante pour les colons qui nous viennent cette année. Voulez-vous être du nombre et vous créer, sans qu'il vous en coûte trop, un avenir assuré et prospère? Venez donc visiter nos "homesteads", avant que s'en emparent des gens étrangers à notre race et à notre religion. Pour tout renseignement, adressez-vous au R. P. Comeau, O.M.I., Camperville, Man.

Grand pique-nique à Camperville

Dimanche dernier, 6 mai, se tenait à l'école une assemblée dans le but de former un comité des oeuvres paroissiales. Les élus furent: Bruno Flamand, président; R. P. Brachet, secrétaire-trésorier; Jacob Bourbonnière, 1er conseiller; Jos. Gambler et Jos. McKay, assistants. Ce comité devra s'occuper de recueillir des ressources pour les diverses oeuvres paroissiales, à savoir: embellissement du cimetière, construction d'une salle, formation d'une équipe de balle au camp et organisation des sports, afin de procurer des amusements honnêtes à tous les paroissiens et de promouvoir ainsi l'oeuvre de colonisation.

Notre comité ne perd pas son temps. Il s'occupe actuellement à organiser un grand pique-nique pour le 2 juin, jour du traité des Indiens. Ce jour est particulièrement intéressant pour ceux qui n'ont pas vu les Indiens chez eux. Nous les verrons tous réunis. Venant de tous côtés, ils ne tarderont pas à planter leurs tentes assez nombreuses pour former un petit village blanc. Le pique-nique donnera un éclat particulier à cette fête. Il y aura des amusements de tout genre: courses à cheval, courses à pied, regates, amusements sans nombre. C'est une belle occasion pour ceux qui désirent visiter Camperville, ainsi que pour les hommes de profession qui sentent le besoin de faire une agréable excursion. Profitez des moyens faciles de transport par le lac, ce jour-là.

Le 1er juin, il y aura à Winnipegosis des bateaux pour vous transporter ici. Quand vous aurez vu Camperville par un beau jour d'été, vous n'aurez que le désir d'en faire votre lieu de résidence.

Dans un avenir qui n'est pas éloigné, vous pourrez vous rendre chez nous directement en automobile. Notre député a obtenu $7,000 pour les routes de son district. Nous savons de sources à peu près certaines qu'il va en disposer la moitié pour notre route. Nous vous attendons pour cette date. Vous en profiterez pour visiter les terres.

Pour tout renseignement, s'adresser au R. P. Comeau, O.M.I., Camperville, Man.

Utilisation rationnelle

Le mari, plongé dans un journal instructif, jeta soudain une exclamation qui fit lever la tête à sa femme, absorbée dans les méandres d'une broderie compliquée.

— Figure-toi, ma bonne amie, expliqua le lecteur, qu'on a employé l'année dernière quatre cent vingt-six éléphants à faire des billes de billards!

— Quelle chose extraordinaire! fit l'épouse en ouvrant de grands yeux. Comment peut-on arriver à dresser d'aussi énormes bêtes à faire un travail aussi délicat!

A la Sorbonne

A un examen de baccalauréat de sciences. Un examinateur à un candidat.

— Quelle est la principale propriété de la chaleur?

— C'est de dilater les corps.

— Et celle du froid?

— De les contracter.

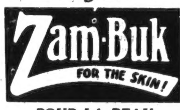
— Exemple.

— Ainsi, les jours sont plus longs en été et plus courts en hiver.

Le sommeil est la grande nourriture de l'enfant, et sans un sommeil paisible, l'enfant ne peut profiter. Si l'enfant souffre des vers, son sommeil ne peut être apaisant. Les Poudres Vermifuges de Miller détruisent les vers, les expulsent du système, et peu après, l'enfant dort bien. Ces poudres ne peuvent être nuisibles à l'enfant le plus délicat, et il n'y a rien de plus efficace pour restaurer la santé d'un enfant rongé par les vers.

L'ami du pauvre — Vendu dans de petites bouteilles faciles à porter et d'un prix minime, l'huile électrique du Dr Thomas possède, sous une forme concentrée, la puissance de soulager. Son bas prix et les diverses manières dont on l'utilise, en font le remède du pauvre. Pas de pharmacie bien achalandée sans cette huile.





L'EVANGILE

Le saint jour de la Pentecôte

(S. Jean, XIV, 23-31).

En ce temps-là, Jésus-Christ dit à ses disciples: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles; et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous; mais le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre coeur ne se trouble point, qu'il ne craigne pas. Vous m'avez entendu dire: Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi. Je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous; car voilà le prince de ce monde qui va venir, quoiqu'il n'ait aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Calendrier de la semaine

Jeudi 17 mai — Ascension (d'obligation).

Vendredi 18 — S. Venant.

Samedi 19 — S. Pierre Célestin.

Dimanche 20 — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Lundi 21 — S. Jean Népomucène.

Mardi 22 — S. Isidore le Laboureur.

Mercredi 23 — S. Yves.





A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

AUBIGNY

Ecole Provencher du village

Dame Rameur a fait parvenir à nos oreilles la bonne et heureuse nouvelle de l'engagement pour un quatrième terme des deux soeurs institutrices, Miles Léonie et Simone Guyot. Nos félicitations à Messieurs les Syndics pour leur esprit de suite, leur compréhension du grave problème de l'éducation dans notre province. Le contraire eût été plutôt surprenant et aurait déclanché des protestations en règle de tous les intéressés, à commencer par les enfants eux-mêmes. D'ailleurs est-il simplement probable qu'on aurait gagné au change?

L'axiome de philosophie nous avertit que "Melior est conditio possidentis", la condition du possédant ou du possesseur est toujours la meilleure, ce que les Anglais, dans leur sens pratique, ont traduit par: "What we have, we hold", et en français, nous laisserions la proie pour l'ombre, comme dans la fable...

C'est ce qu'ont compris nos syndics, appuyés du témoignage unanime des parents intéressés, des rapports satisfaisants de l'inspecteur et de l'expérience de tous les pédagogues et maîtres en matière d'éducation.

Nos plus sincères félicitations à celles qui ont mérité un tel témoignage.

Semailles et jardinages

Un certain nombre ont fini leurs grosses semences et sont à faire leurs jardinages. Mais c'est que cela compte, le jardinage, à Aubigny! Ce n'est pas seulement le passe-temps des "créatures" à cette saison particulière de l'année: les hommes aussi, y mettent du leur, parce que c'est la vie assurée de la famille avec le produit des volailles, le reste devant aller pour faire les paiements sur terre ou machines aratoires, etc., etc. Il serait à souhaiter que nos champs de grain à perte de vue (et souvent à perte de temps et de grain et de tout) seraient, toutes proportions gardées la reproduction de nos jardins potagers, jardinets, etc., sous tous les rapports. Voilà une idée qui peut donner matière à réfléchir à plusieurs de nos cultivateurs de l'Ouest et cependant...

Baptême

A M. et Mme Chs-Ed. [illegible] une fille, baptisée Marie-Thérèse-[illegible] [illegible]. Parrain et marraine: Adela d'A. [illegible], cousin, et [illegible] [illegible], soeur de l'enfant.

Amusements

Notre club local de balle au camp a eu ses élections dernièrement et les mêmes officiers ont été réélus.

Un nouveau club composé de nos jeunes du côté ouest de la rivière vient de se former et promet beaucoup pour l'avenir. Déjà une première escarmouche a eu lieu, dimanche dernier, avec les seniors d'Aubigny. Les défis et paris seront lancés plus tard; en attendant l'on pratique... temps perdu.

LORETTE

Décès

Deux de nos vieux citoyens nous ont laissés cette semaine.

Léonide Goulet, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 6, a été inhumé à Lorette le 9 de ce mois. M. Goulet était à l'hôpital depuis environ un mois. Il fut autrefois préfet de notre municipalité de Taché. Il était âgé de 76 ans et quatre mois.

Le 8 mai mourait chez son gendre Alfred McDougall, Marie Vandal, née Hamelin. C'était la plus vieille personne de notre paroisse, étant âgée d'environ 90 ans.

Ces deux défunts étaient nés à Saint-Boniface.

* * *

M. le curé a maintenant un assistant dans la personne de M. l'abbé P. Violette, du diocèse de Chatham, N.-B. Arrivé à Lorette le jeudi 10, M. Violette est venu au Manitoba sur l'avis de médecins, pour renforcir ses poumons.

* * *

Le cours de catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé depuis le lundi 7. Les enfants qui le suivent sont très peu nombreux cette année.

TRANSCONA

La semaine passée nous avons eu le bonheur d'avoir une retraite prêchée par le R. P. Bourque, S.J. Une grande foule se rendait à l'Eglise soir et matin pour entendre les sages instructions du prédicateur, où étaient mises en lumière les grandes vérités de notre religion. Nul doute que le prédicateur a fait beaucoup de bien à nos âmes.

* * *

Notre salle paroissiale a représenté, le 7 mai, les applaudissements qu'un auditoire nombreux et enthousiaste donnait aux enfants. En effet ceux-ci, sous la direction des Rév. Soeurs Oblates, donnèrent une jolie fête intime en l'honneur de l'anniversaire de M. le curé, ainsi que du 75me anniversaire de Mme Paillé, mère de notre dévoué curé. Nos enfants y ont mis beaucoup d'entrain et se sont montrés très amusants. Un joli programme a été rendu. Il faut signaler surtout une ravissante petite comédie intitulée: "Le vieux et la vieille", jouée par Louise et Joseph Turcotte, qui a frappé l'attention et excita grandement l'hilarité du public. Mme Larche, au piano, s'en tira avec succès.

A la fin de soirée, M. le curé, en termes choisis, adressa la parole. Mgr Jubinville prit également la parole. Le chant "O Canada" termina le tout.

Félicitons les organisateurs de cette agréable soirée.

On remarquait aussi parmi les visiteurs MM. les abbés Brunet et Decosse.

* * *

A la dernière assemblée de la chorale, MM. F. Déniets et M. Jetté ont été élus respectivement président et secrétaire.

* * *

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. A. Péloquin, survenue à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

Nos clubs de balle au camp se sont réorganisés. La première partie a été disputée entre les hommes mariés et les jeunes gens. Ceux-ci remportèrent la victoire.

Le 5 mai — Marthe Cutler, décédée à l'hôpital Saint-Roch, le 3 mai, à l'âge de 22 ans.

Le 10 mai — Ferdinand Gingras, époux d'Elisabeth Cousin, décédé à Winnipeg le 7 mai, à l'âge de 80 ans.

Le 11 mai — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Paul Lévêque, enfant de William Lévêque et de Laure Desjarlais, décédé le 10 mai, à l'âge de 6 ans.

Le 12 mai — Philomène Bouquet, épouse de Désiré Fiselle, décédée le 7 mai, à l'âge de 56 ans.

PETITES NOTES

La maison J.-L. Guy, de Saint-Boniface et Gravelbourg, vient d'obtenir le contrat pour la construction de l'hôpital "Holy Cross", des Soeurs Grises de Calgary. Les travaux de construction, qui se chiffrent dans les 300,000, sont déjà en marche.

* * *

M. et Mme Emile Richard, de Richard, Sask., font part du mariage de leur fille Rhéame avec M. Clifford Giles Haight, de Richard, et de leur fille Cécile avec M. Hervé Gauvin, second fils de M. et Mme Henri Gauvin, d'Ottawa. Les deux mariages auront lieu au commencement de juin.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Jeudi, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, les offices à la cathédrale auront lieu comme les dimanches. Messes à 6 h., 7 h. 30 et 9 h. A 10 h. 30 aura lieu une messe pontificale.

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, de retour d'un long voyage en Orient où il a dirigé un groupe de pèlerins. S. G. Mgr Prud'homme a eu une longue audience avec le Saint-Père lors de son passage à Rome. Monseigneur de Prince-Albert est revenu enchanté de son voyage. Il est reparti presque immédiatement pour Prince-Albert.

S. G. Mgr l'Archevêque a béni le nouveau couvent des RR. SS. de Saint André à Saint-Adolphe, la semaine dernière. Samedi et dimanche, Monseigneur a assisté au congrès pédagogique de Saint-Malo.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Violette, de Chatham, qui vient dans l'Ouest pour sa santé. M. Violette aidera à M. l'abbé Saint-Amant, à Lorette.

De passage à l'archevêché aussi, M. l'abbé Jonas, du diocèse de Québec, venu au chevet de son frère, le Dr Jonas, dangereusement malade.

La fête Dollard

Comme par les années passées, l'Union Canadienne fêtera Dollard cette année. Le programme comprendra l'heure de garde habituelle si bien organisée par l'A.C.J.C. chaque année, une séance publique où les membres de la section française de la Société Royale seront invités à parler, une parade et fête champêtre. Nous pourrons donner prochainement le programme définitif. La fête sera célébrée les 24 et 25 mai, et la fête champêtre les 26 et 27.

Décès de M. Louis Marius

M. Louis Marius, industriel bien connu de notre ville, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, dimanche matin. Il était âgé de 70 ans.

M. Marius était natif de Marseille et il s'était établi au Manitoba il y a plus de 25 ans. Il avait été vérificateur de la cité et était demeuré membre actif de plusieurs sociétés.

Le défunt laisse une veuve et deux fils, Victor et Théophile, tous deux bien connus dans les cercles de jeunes gens à Saint-Boniface.

Les funérailles auront lieu mercredi à 7 h. 30.

La Kermesse de l'Hospice Taché

Si l'on en juge par l'enthousiasme qu'y apportent les organisatrices, la Kermesse des 14, 15 et 16 juin prochain en faveur de l'Hospice Taché sera marquée d'un succès consolant. Les dames du Cercle Saint-Elisabeth, à l'assemblée de mercredi, se sont distribué le travail, aidées des demoiselles de la ville. Les dames comptent monter une dizaine de comptoirs et y exposer les objets les plus variés et les plus attrayants. Les dames de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges et celles de Holy Cross ont été invitées à se joindre à celles de la paroisse et tout promet une organisation parfaite.

Le public répondra, avec sa bienveillance habituelle, à l'initiative charitable des bonnes dames. Aucune oeuvre n'est plus méritoire et aucune oeuvre n'est plus dans le besoin. Les dames accepteraient avec reconnaissance tous les dons qu'on voudrait bien leur faire. Les personnes généreuses qui aimeraient présenter quelques objets pourront les envoyer soit directement à l'Hospice Taché, soit à Mme Panchaud, 175, rue Masson, présidente du Cercle Sainte-Elisabeth.

La séance des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie de Saint-Boniface ont donné, dimanche soir, une superbe séance, à l'Académie Saint-Joseph. La salle académique était remplie d'une foule sympathique.

Le programme comprenait d'abord une gentille comédie, "Brouillées à mort", où deux bonnes vieilles, après s'être brouillées, se réconcilient grâce à une charmante nièce qu'elles ont en commun. Il est bon d'avoir des nièces parfois!

Une tragédie, "Laure d'Arsilhac", nous transportait en Ecosse, au temps des guerres de religion. La pièce tournait autour d'une histoire de testament et d'héritage, mais la justice finissait par triompher.

Les actrices jouèrent avec beaucoup de brillant et de naturel. Il serait difficile de faire un choix et de dire lesquelles furent les meilleures, mais toutes rendirent leurs parties avec beaucoup de talent. Le tout était marqué au coin de la meilleure distinction.

Au début, Miles Jeanne Couture et Simone Ledoux avaient exécuté un joli duo.

Deux demoiselles bien connues de Saint-Boniface, Miles M. Beaudry et A. Leclerc, chantèrent avec un talent qui fit se tordre l'auditoire "Les vieilles de notre pays". Mlle Geneviève Bélanger chanta "Nymphes et Sylvains" et Mlle Simone Ledoux joua le "Caprice viennois" de Kreisler au piano.

Il nous fait plaisir de féliciter sincèrement les actrices, les organisatrices et les directeurs, MM. Emile Couture et Raymond Bernier. Tous ceux qui sont allés assister à cette séance ont passé un bon moment et seraient prêts, nous en sommes certains, à ajouter leurs félicitations aux nôtres.

Baptêmes

Le 6 mai. — Joseph-Lucien-Gabriel, né le 29 avril, enfant de Gabriel Charbonneau et d'Elsa Lamirande. Parrain et marraine: Arthur Delorme et son épouse, née Amanda Lamirande.

Le 13 mai. — Marie-Thérèse-Patricia, née le 8 mai, enfant de François Bousselle et d'Annie Lepine. Parrain et marraine: Joseph Bruno et son épouse, née Rebecca Bousselle.

Le 13 mai. — Joseph-Wilfrid-Maurice, né le 11, enfant de Stanislas Leonard et de Marie-Anne Nolin. Parrain, Joseph Leonard; marraine, Alice Nolin.

Le 14 mai. — Marie-Thérèse-Jeanne, née le 2 mai, enfant de Paul-H. Latour et d'Aurise Desgagnes. Parrain et marraine: H. Lacerte et son épouse, née Jeanne Latour.

Le 14 mai. — Denis-Alfred-Joseph, né le 5 mai, enfant de Jean Verne et d'Evangeline Lavallée. Parrain et marraine: Josaphat Daigneault et son épouse, née Adrienne Lavallée.

Sépultures

Le 21 avril. — Prosper Parenteau, décédé à l'Hospice Taché, le 20 avril, à l'âge de 78 ans.

Le 21 avril. — Pamphile Rioux, décédé à l'Hospice Taché, le 19 avril, à l'âge de 87 ans.

UNION CANADIENNE

Séance mensuelle

Le lundi 7 mai a eu lieu la séance mensuelle des membres. Un bon nombre avaient répondu à la très large invitation du président des séances, M. Jutras.

M. Noël Bernier, avocat et publiciste bien connu, donna une superbe causerie sur la "Ligue des Nations". M. Bernier raconta l'organisation de la Ligue, à quel besoin elle répondait, en fit voir les rouages et finalement montra les beaux résultats obtenus par la Société des Nations. M. Bernier encouragea ses auditeurs à s'intéresser à ces questions de si grande importance.

M. Pierre Coumoune fit ensuite une causerie illustrée sur les "courses de taureaux", telles qu'elles se pratiquent dans le midi de la France. Récit intéressant qui captiva l'auditoire.

Les séances mensuelles sont un bon moyen pour les membres de se rencontrer et de se mieux connaître. Elles instruisent et donnent le goût du sérieux. Tous nos membres devraient se faire un devoir d'y assister.

Sympathies

Nous offrons nos sincères sympathies à MM. Victor et Théophile Marius, tous deux nos membres, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

La Dollard

L'Union compte sur tous ses membres pour fêter dignement la Dollard. Que tous ceux qui peuvent donner un coup de main donnent leurs noms à l'un des directeurs.

M. Gardiner et le respect dû aux minorités

A la convention des instituteurs de la Saskatchewan, M. Gardiner, premier ministre et ministre de l'instruction publique de la province, a insisté sur le respect dû aux minorités. Avant d'opérer des changements dans notre système d'instruction, a-t-il dit, il convient de se demander l'effet que produira ce changement. Enlever à certains petits districts scolaires l'administration de leurs écoles élémentaires pour les englober dans une administration commune, ne me semble pas approprié à atteindre le but que doit se proposer notre système d'éducation. Et ce but, comme du reste celui de nos hommes d'Etat, de nos éducateurs, de nos lois, est de former dans cette portion de l'Empire Britannique, une nation fidèle à son Dieu et à son roi, respectueuse des lois de son pays et mettant à la base de ses relations quotidiennes la paix et la concorde. Nous adorons le même Dieu, nous prêtons volontiers serment d'allégeance au même trône, nous avons tous en vue la même fin nationale; qu'importe que nous y tendions par des moyens un peu différents les uns des autres.

Un comble

— Quel est le comble de la malchance pour un fanatique de la musique?

— C'est de se noyer dans des flots d'harmonie.

* * *

Maux d'estomac — "Mon mari fut troublé pendant trois mois de maux d'estomac et continuellement affligé de diarrhée", écrit Mme Albert Archut, de Cleveland, Ohio. "Tous les remèdes qu'il employa jusqu'alors ne lui procurèrent aucun soulagement. Il obtint trois bouteilles de Novoro qui le remirent d'aplomb et il est maintenant capable de manger toute espèce de nourriture." Cette célèbre préparation herbeuse jouit d'une réputation universelle comme remède pour l'estomac. Elle fortifie l'estomac, augmente l'appétit et facilite la digestion. Faites-en l'essai mais ne la demandez pas aux droguistes car elle est fournie directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Feuilleton de la "Liberté"
No 5

François de Bienville

Scènes de la Vie Canadienne au XVIIe Siècle

Par JOSEPH MARMETTE

Pendant quelques minutes Dent-de-Loup longea le cap, et finit par s'arrêter près d'un endroit désert au-dessous du lieu où l'on voit aujourd'hui le vieux et modeste édifice du parlement provincial.

Il doit être à peu près inutile de faire remarquer ici que la basse ville a subi depuis des changements innombrables; car, à cette époque, il y avait à peine soixante maisons disséminées depuis la Pointe-à-Carcy jusqu'au lieu où se trouve aujourd'hui le quai de la Reine.

Comme c'était par là qu'il s'était échappé lors de sa captivité, Dent-de-Loup reconnut la place et se mit à escalader le cap, couvert alors de broussailles et d'arbustes assez solides pour pouvoir s'y retenir au besoin.

Après maints efforts, après s'être glissé comme un serpent entre les arbrisseaux desséchés par l'automne, le Chat-Rusé atteignit la cime du roc, et s'arrêta à l'endroit où vous pouvez voir aujourd'hui cette petite plate-forme qui touche à la clôture d'enceinte du parlement.

Dent-de-Loup prêta de nouveau l'oreille aux bruits qui pouvaient venir des environs, et, comme rien n'indiquait un danger prochain, il se hissa résolument sur le haut des palissades et se laissa descendre dans la cour de l'évêché, qu'il traversa en tapinois. Quand il eut atteint l'endroit où la clôture qui entourait la cour formait un angle en rejoignant celle du séminaire, il bondit vers le faîte de la muraille, s'y accrocha des mains et descendit dans la rue Port-Dauphin. Après s'être assuré que personne ne le voyait, il s'engagea dans la rue Busde. Quelques pas de plus l'eurent bientôt conduit au pied du mur qui soutient le clocher de la cathédrale.

Ici, l'espion s'arrêta en se faisant si petit que personne ne le pouvait voir, grâce à l'obscurité qui le favorisait. Ses prunelles se dilatèrent en se fixant sur une maison sise presque en face, et qui se trouvait à l'endroit de celle qui est occupée maintenant par l'hôtelier Grondin.

Cette maison, assez étroite et encaissée entre deux constructions plus hautes qui semblaient la regarder avec dédain lorsque le soleil éclairait leur toiture, était la seule où l'on veillait encore, si l'on en jugeait d'après un jet de lumière qui, partant de l'intérieur, dormait paisiblement sur le pavé de la rue.

Le Chat-Rusé inclina la tête de côté et d'autre pour mieux écouter; rien ne bougeait. Il traversa la rue et vint se blottir au-dessous de la fenêtre éclairée.

En ce moment un petit grincement aigre, qui se produit au-dessus de lui, le force à lever la tête; et il aperçoit un objet qui se meut lentement au-dessus de la porte. Il examine ce corps avec attention et fait quelques signes de tête qui annoncent le contentement intérieur qu'il éprouve en reconnaissant la nature de ce bruit. C'est l'enseigne de l'auberge qui gémit sur ses gonds rouillés.

Convaincu qu'il ne peut se tromper, Dent-de-Loup s'avance vers la porte en longeant la muraille; mais au même instant cette porte s'ouvre et le reflet d'une lumière de l'intérieur se répandant sur le sol, laisse voir dans la rue l'ombre d'un homme qui se tient sur le seuil.

La tête du sauvage touche presque les pieds de celui qui se trouve ainsi debout à l'entrée de l'auberge.

Dent-de-Loup hasarde un coup d'oeil au dedans de la maison. Il n'y a personne au rez-de-chaussée.

L'homme qu'il voit près de la porte est donc seul.

Alors l'aubergiste Boisdon — car c'était bien lui — voit comme une ombre surgir brusquement de terre, tandis qu'il sent cinq doigts d'acier se cramponner à son cou, et que la pointe acérée d'un poignard tâte sa poitrine.

— Mon frère est mort, s'il crie! murmure une voix étrange à l'oreille du pauvre Boisdon, dont la moelle semble se glacer dans ses os, tandis que ses genoux se donnent de nerveuses et rapides accolades.

On sait que Boisdon avait presque un aussi grand faible pour sa vie que pour son argent. Nous pouvons même avancer sans crainte qu'il lui passait souvent de petits frissons nerveux sur l'épine dorsale, quand il lui fallait s'aventurer seul par les rues, alors que le soleil ne pouvait être témoin d'une bravoure qu'il aurait volontiers affichée en plein midi.

Notre homme fut tellement effrayé en cette circonstance, qu'il promit de faire chanter dix grand'messes pour le soulagement des âmes souffrantes, si ce poignard menaçant s'émoussait sur sa poitrine.

Le sauvage, voyant l'hôtelier tremblant arrêter jusqu'au mouvement de ses yeux, pour ne point paraître opposer de résistance, avait repoussé Boisdon jusqu'au milieu de l'unique pièce du rez-de-chaussée, après avoir refermé du pied la porte qui s'ouvrait sur la rue. Puis, desserrant un peu l'étau de ses cinq doigts, il lui avait rendu la respiration plus facile, tout en lui faisant sentir que la pointe de son arme avait dû être aiguisée dans un dessein peu charitable.

Et approchant ses lèvres de l'oreille de l'aubergiste, il lui dit tranquillement à voix basse:

— Que mon frère au visage pâle n'ait point peur. (Soit dit en passant, la figure du cabaretier avait en ce moment la couleur d'un citron malade.) Dent-de-Loup ne veut point de mal à son frère. Que celui-ci regarde

Le sauvage, lâchant la gorge de l'aubergiste, introduisit sa main gauche sous une ceinture de peau d'orignal qui lui ceignait les reins, et exhiba quelques pépites d'or aux yeux doublement surpris de Jean Boisdon.

La vue du précieux métal fit refluer le sang aux joues de l'avare, qui se remit d'autant mieux que Dent-de-Loup avait aussi rengainé son arme.

Poussant alors un soupir mélancolique:

— Pourquoi donc me menacer ainsi? demanda-t-il d'un air à moitié convaincu.

— Dent-de-Loup n'est pas l'ami des Français, répondit celui-ci, et si les faces pâles du grand village s'emparaient du pauvre Iroquois, il partirait bientôt pour les plaines sans fin du Grand-Esprit. Il lui faut user de ruse pour revoir son frère.

— Dent-de-Loup! murmura Boisdon, stupéfait de reconnaître l'ancien prisonnier du château.

— Oui, Dent-de-Loup, qui te doit la liberté. Il ne l'a pas oublié; il t'apporte du métal rayonnant pour te l'offrir en retour d'un service qu'il va te demander. Mais le guerrier est seul au milieu de ses ennemis, et il exige un peu de sûreté, acheva le sauvage, qui jeta vers la porte un regard significatif.

La seule pensée de palper encore quelques pépites rendit toute sa confiance à l'avare, qui s'en alla verrouiller la porte et revint se placer en face de Dent-de-Loup.

— Que mon frère veuille bien m'écouter, fit le Chat-Rusé en montrant un siège à Boisdon, tandis qu'il en prenait un lui-même.

Boisdon redevint tout oreille.

— Dent-de-Loup a ramassé ces cailloux, dit le sauvage en montrant quelque dédain pour les pépites d'or qu'il tenait en sa main gauche, dans un vallon connu de lui seul.

Les yeux de l'avare se firent si grands, qu'il fallait tout le flegme d'un Iroquois pour ne pas éclater de rire.

Dent-de-Loup continua néanmoins avec impassibilité:

— Si mon frère aime tant ce métal que nous méprisons là-bas, il lui sera facile d'en remplir vingt fois ce tonneau d'eau-de-feu.

Et l'Agnier montra du doigt un baril qu'il y avait au fond de la salle.

Un sourire ineffable vient se suspendre aux lèvres de l'avare, qui ferma les yeux pour mieux se figurer la somme énorme que représentait un pareil amas d'or.

— Mais, continua l'Agnier, pour que Dent-de-Loup consente à conduire son frère au vallon inconnu, ce dernier devra d'abord l'aider à trouver dans ce grand village une vierge pâle aux yeux bleus, dont tu peux voir ici le nom.

Et il tendit à Boisdon un papier sur lequel Harthing avait écrit le nom de celle qu'il convoitait.

"Mademoiselle d'Orsy", lut l'aubergiste.

— C'est ainsi que s'appelle la vierge blanche, répliqua Dent-de-Loup.

— Elle demeure à quelques pas d'ici.

— Mon frère veut-il venir avec le chef pour être son guide? reprit l'Iroquois en faisant passer une des pépites d'or dans la main de l'hôtelier.

— J'y vais, répondit Boisdon, qui se leva aussitôt.

Une seconde pépite ayant suivi le chemin de la première, Jean Boisdon tout ébloui par leurs scintillations eut un moment d'extase. Mais il se remit bientôt, ouvrit la porte d'entrée, et, après avoir fait signe au sauvage de se tenir au dehors, il monta prévenir sa femme qu'il lui fallait sortir un instant et qu'elle eût à verrouiller la porte en son absence.

Tandis que dame Javotte, qui était un tantinet jalouse, maugréait contre une sortie à une heure aussi indue, l'aubergiste venait rejoindre le Chat-Rusé. Ce dernier l'attendait patiemment, et tous deux se dirigèrent vers la demeure de Louis d'Orsy, qui était à cent quarante pas de l'auberge et sur la même rue. Quand ils arrivèrent en face de la maison du jeune officier, Boisdon la désigna du doigt à Dent-de-Loup.

Celui-ci parut réfléchir durant quelques instants; puis se penchant vers l'aubergiste:

— Que mon frère me suive un peu, lui dit-il.

Comme Boisdon hésitait à aller plus loin, le sauvage lui glissa une paillette d'or dans la main, argument qui persuada l'avare. Il suivit Dent-de-Loup, qui traversa la rue, descendit un peu vers le palais épiscopal et vint s'arrêter à la jonction du mur de clôture de l'évêché avec celui du séminaire. A cette heure de la nuit, un homme se pouvait cacher là, près de la muraille, sans que les passants le pussent voir de la rue.

— Mon frère au visage pâle voudrait-il venir se poster ici chaque soir, pendant une semaine, et à cette heure? Je lui donnerais de l'or...

— C'est bon, fit l'aubergiste; mais pourquoi cela?

— Le chef iroquois pénètrera plusieurs fois encore dans ce grand village ennemi, pour obéir aux ordres d'un homme pâle étranger qui aime la vierge blanche. Mais pour ne pas être surpris, il faut que quelqu'un m'avertisse de l'approche de mes ennemis, et veille à ce qu'on ne me remarque pas. Chaque soir le Chat-Rusé viendra se tapir contre ce mur, de l'autre côté; il imitera le miaulement du chat, et, si tu ne vois personne dans les environs, tu répondras de même à ce signal. Alors seulement je franchirai le mur. Mon frère m'a-t-il compris?

— Oui.

— Et consent-il?

— Certainement.

— Bien. Mais rentre en ton ouigouam; je n'ai plus besoin de toi maintenant. A la prochaine nuit, sois ici.

Tandis que Boisdon reprenait le chemin de sa demeure, Dent-de-Loup traversait de nouveau la rue, s'approchait de l'une des fenêtres de la maison de Louis d'Orsy, et ouvrait un volet pour regarder à l'intérieur.

Ce fut alors que Marie-Louise aperçut la figure tatouée du sauvage et qu'elle eut peur.

L'Iroquois, se voyant découvert, prit sa course vers la demeure de l'évêché, bondit comme un tigre pardessus la murailles, sans être remarqué, grâce aux ténèbres, traversa silencieusement la cour de l'évêché, se laissa glisser sur le flanc du cap et courut à la grève rejoindre son canot.

CHAPITRE V

Aux armes! Aux armes!

Le lendemain du jour où les événements qui précèdent s'étaient accomplis, le chevalier de Vaudreuil, — on doit se souvenir que M. de Frontenac l'avait envoyé à l'île d'Orléans, — ayant apporté la nouvelle qu'un mouvement inusité se faisait sur la flotte, on s'attendait donc à la voir bientôt paraître. En effet, le 16 au matin, c'était un lundi, on aperçut les premières voiles, qui semblaient planer au loin sur la Pointe-Lévis.

La ville qui, jusqu'à ce moment, était demeurée assez tranquille, s'émut tout à coup; et un sourd bourdonnement parcourant bientôt toutes les rues, fit sortir les citoyens de leurs maisons, tandis que les femmes effarées mettaient la tête aux fenêtres.

Puis, ce bourdonnement s'enfla, s'enfla et il se fit dans un instant une calmeur immense, pendant que la voix des cloches sonnant à toute volée lançait l'alarme aux quatre coins du ciel.

Alors, tout se fit bruit, tout devint mouvement.

"Aux armes! Aux armes! Voilà les Anglais!" Telles étaient cependant les notes dominantes de tout ce vacarme, pendant que le son aigu des clairons, appelant les soldats aux armes, éclatait de temps à autre en cris stridents et prolongés.

Les militaires couraient à leurs postes, les bourgeois par les rues, et les femmes un peu partout, mais sans savoir où elles allaient.

Cependant les principaux citoyens s'étaient tout d'abord portés au château, où M. de Frontenac, entouré de son état-major, se tenait sur la terrasse suspendue au-dessus du cap, pour examiner les mouvements de la flotte ennemie. Le gouverneur fit prier les notables de se rendre auprès de lui, et les ayant salués gravement, il braqua de nouveau une lunette de longue-vue qu'il tenait à leur arrivée, sur la flotte dont les premiers vaisseaux débouchaient déjà dans le port.

— Monsieur de Bienville, dit le comte en se tournant vers celui-là, qui, jusqu'à ce moment, s'était quelque peu tenu en arrière, votre vue de jeune homme vaut mieux que la mienne; indiquez-moi donc le nombre et la capacité des vaisseaux à mesure qu'ils apparaîtront.

En ce moment toutes les voiles étaient en vue.

— Les premiers sont des vaisseaux de haut bort, répondit Bienville. L'amiral est en tête, et je crois qu'il se dispose à jeter l'ancre, vu qu'il serre déjà ses première voiles.

— Est-ce bien l'amiral qui vient le premier?

— Oui, monseigneur. Je reconnais parfaitement son pavillon, qui flotte au grand mat. Je crois même qu'il a jeté son ancre, car il me semble que les voiles de perroquet battent les mâts et que frégate commence à éviter.

En effet la marée montante faisait déjà tourner le vaisseau sur lui-même, et M. de Frontenac, à l'aide de sa longue-vue, put distinguer un groupe d'officiers qui se tenaient sur la poupe du navire commandé par Phipps.

— Mais que font donc les plus petits bâtiments? on dirait qu'ils veulent dépasser l'amiral.

— Ils rangent la côte de Beauport, monseigneur, afin, je suppose, de trouver moins d'eau pour leur ancrage.

Bienville ne se trompait pas; car les derniers vaisseaux, imitant la manoeuvre des premiers, avaient mouillé l'ancre près de la côte et commençaient à carguer leurs voiles.

— Combien sont-ils? demanda froidement M. de Frontenac.

— Trente-quatre, dont, je crois, trois frégates et cinq corvettes, qui tiennent le milieu du fleuve. Les autres, rangés près de la côte de Beauport, ne sont que des brigantins, des caiches, des barques et des flibots.

Suivirent quelques minutes de silence, durant lesquelles les yeux de ceux qui étaient sur la terrasse examinèrent avec anxiété les diverses manoeuvres de la flotte anglaise.

Il était à peu près neuf heures et demie du matin lorsque la dernière voile disparut repliée sous ses cargues.

Alors Bienville s'écria tout à coup:

— Voyez-vous ce canot qui se détache de l'amiral? Eh! parbleu! il doit y avoir un parlementaire à bord, car j'aperçois un pavillon blanc qui flotte à l'avant.

— Dans ce cas, repartit aussitôt le gouverneur, il faut aller au-devant de lui. Parlez-vous l'anglais, monsieur de Bienville?

— Je ne parle anglais qu'à coups d'épée, monseigneur. Mais voici M. d'Orsy à qui cette langue est familière, vu son séjour dans la Nouvelle-York.

— En effet, l'oubliais, reprit le gouverneur. Eh bien, monsieur d'Orsy, vous allez accompagner M. de Bienville en qualité d'interprète. Quant à vous, monsieur de Bienville, descendez en grande hâte à la basse ville et allez au-devant de cet envoyé, avec une escorte de trois canots montés par quatre hommes chacun. Si le parlementaire demande à descendre à terre, bandez-lui les yeux, afin qu'il ne remarque pas l'état précaire de la place. D'ailleurs, ayez pour lui tous les égards possibles. Allez!

Bienville et d'Orsy saluèrent le gouverneur pour le remercier de l'honneur qui leur était fait, sortirent du château et descendirent à grands pas la côte de la Montagne.

Bientôt quatre canots laissaient la terre et se portaient vivement à la rencontre de la chaloupe anglaise, poussés qu'ils étaient par de vigoureux rameurs.

Les cinq embarcations se joignirent au milieu du fleuve, à mi-chemin entre la terre et la flotte.

— Ohé! du canot! cria Bienville, quand il fut à portée de voix du parlementaire; puis il fit arrêter ses embarcations.

— Stop! commanda l'officier anglais à ses hommes. Et l'on s'arrêta des deux côtés en s'observant d'un air menaçant.

— Qui êtes-vous et que voulez-vous? demanda alors en anglais Louis d'Orsy à celui qui commandait la chaloupe enemie.

— Je suis envoyé par l'amiral sir William Phipps, pour traiter de la reddition de la place avec votre gouverneur, répondit l'Anglais avec suffisance.

— Harthing! grommela d'Orsy. Et il serra les mâchoires pour arrêter au passage un énergique juron qui lui montait à la bouche.

— D'Orsy! murmura de son côté l'officier qui commandait la chaloupe anglaise.

— Que dit votre Anglais? demanda François de Bienville à son ami.

— Il vient prier le gouverneur de capituler!

Les Canadiens accueillirent ces paroles par un immense éclat de rire.

D'Orsy les fit taire d'un regard, et s'adressant au parlementaire:

— Si vous voulez voir M. le comte de Frontenac, il faut vous soumettre à ses conditions, qui sont, de vous bander les yeux pour vous conduire au château Saint-Louis, et de nous suivre à terre sans votre escorte.

A ces paroles, le rouge monta à la figure du lieutenant Harthing, qui répondit avec un emportement mal contenu:

— Remarquez bien, monsieur d'Orsy, que je ne viens pas en espion!

— Les ordres de M. le comte de Frontenac sont formels, répliqua froidement d'Orsy, et monsieur Harthing est parfaitement libre de retourner à son bord si ces conditions lui déplaisent.

— Sachez au moins que je représente une nation, et qu'à ce titre ma personne est inviolable.

— Vous ne m'apprenez rien, monsieur, répondit d'Orsy, et je sais très bien quels égards vous sont dus.

— C'est bon! je vous suis, reprit flegmatiquement l'envoyé.

Bienville fit alors approcher son embarcation bord à bord avec la chaloupe anglaise, et Harthing prit place sur le canot canadien, en ordonnant à ses gens d'attendre son retour.

Pendant les quelques instants qu'ils se trouvèrent côte à côte, les Canadiens et les Anglais se toisèrent d'un air fort peu bienveillant; mais, grâce à la présence de leurs officiers respectifs, pas un mot ne fut échangé, pas un geste ne trahit ce bouillonnement intérieur de vieilles haines nationales qui n'auraient pas mieux demandé que de se manifester activement.

— Nage à terre! commanda Bienville à ses gens, dont les rames mordirent la vague.

— J'en suis bien fâché, monsieur, dit d'Orsy au lieutenant anglais, mais ma consigne est de vous bander les yeux.

— Faites.

Au bout de dix minutes les quatre canots accostaient la levée aujourd'hui nommée quai de la Reine.

M. de Frontenac n'avait cependant pas perdu son temps d'inaction. Chez cet homme énergique les idées décisives ne se faisaient point attendre; à peine convoquées, elles arrivaient vigoureuses, sages et hardies, et l'action suivait chez lui la pensée de près.

Bienville et d'Orsy avaient à peine mis le pied dans le canot qui les devait conduire au-devant du parlementaire, que déjà le gouverneur avait donné les ordres suivants aux officiers qui l'entouraient.

Il enjoignit d'abord à M. LeMoyne de Maricourt, frère de François de Bienville, d'aller prendre position à la basse ville, avec la compagnie qu'il commandait, sur la plate-forme, qui était défendue par trois pièces de canon. M. de Maricourt était arrivé de Montréal avec son frère, M. LeMoyne de Sainte-Hélène, durant la nuit précédente, apportant la nouvelle que les troupes de cette ville ne tarderaient pas d'arriver. M. de Sainte-Hélène devait s'occuper d'un autre quai fortifié à la ville basse, avec le détachement dont il venait d'être fait capitaine. Puis, afin de tromper le parlementaire sur l'état de la place, vu que les troupes de Montréal et des Trois-Rivières n'étaient pas encore arrivées, ordre fut donné aux seuls trois cent hommes en état de combattre qui se trouvaient alors dans la ville, de faire un grand bruit d'armes sur le passage de l'envoyé de Phipps. Pour ajouter à l'illusion du parlementaire, qui n'y verrait rien au travers de son bandeau, le major Provost devait disséminer les troupes en différents endroits, les faire manoeuvrer bruyamment par toutes les rues de la ville.

Les ordres du comte furent si bien exécutés que les premiers sons qui frappèrent l'oreille du lieutenant Harthing quand il mit le pied sur la levée, ne laissèrent pas que de l'étonner; car les Anglais croyaient, et non sans raison, la ville hors d'état de se défendre. Quelques artilleurs traînaient lourdement les pièces; d'autres roulaient des projectiles à quelques pouces de ses pieds ou faisaient cliqueter leurs épées à ses oreilles.

— Fanfaronnades que tout cela, se dit Harthing.

Mais il n'était pas à bout des mystifications.

D'après l'ordre du gouverneur, on lui fit faire les plus longs détours, le ramenant souvent au même point de départ, et toujours avec un grand bruit d'armes.

Harthing atteignit ainsi le pied de la côte de la Montagne; mais ici ce fut bien pis encore. J'ai déjà dit que la montée du port à la haute ville était barricadée par trois retranchements formés de chaines et de tonneaux remplis de terre et de pierres. Aussi l'Anglais trébuchait-il à chaque instant. Ici un tonneau lui barrait le passage, là il serait infailliblement tombé sur un amas de pierre, sans la précaution que ses guides avaient de le soutenir; plus loin une chaine tendue bien raide heurtait ses tibias.

— Diable de Français! grommelait-il.

Il parvint enfin à la haute ville. Mais bien loin de le conduire directement au château ses guides s'engagèrent avec lui dans la rue Buade, en se dirigeant vers la grande place. En ce moment une compagnie d'infanterie les dépassa au pas de course; les trente hommes qui la composaient frappaient si bien du talon, que notre Anglais crut qu'il y en avait deux cents.

Il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui ne s'avisèrent de mystifier le pauvre envoyé. La soeur Juchereau de Saint-Ignace rapporte, dans l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, que les dames de Québec assaillirent de quolibets le parlementaire ahuri, et qu'elles l'appelèrent colin-maillard, à cause du bandeau qui l'empêchait de voir.

Cependant Marie-Louise d'Orsy s'était mise à sa fenêtre dès le commencement du vacarme qui régnait dans la ville. Voyant approcher plusieurs militaires qui entouraient un officier anglais dont les yeux étaient bandés la curieuse jeune fille mit la tête hors de la croisée.

Harthing n'était en ce moment qu'à quelques pas de la maison, et toujours escorté par M. de Bienville et M. d'Orsy.

L'attention de Marie-Louise se trouvait tellement concentrée sur l'homme au bandeau, qu'elle ne remarqua pas d'abord son fiancé, qui lui envoyait le plus gracieux des saluts.

Son regard s'attachait à la figure de l'étranger à mesure qu'il approchait. Lorsqu'il passa devant sa fenêtre, les yeux de la jeune fille devinrent d'une fixité étrange; puis elle pâlit et se rejeta brusquement en arrière en poussant un cri qu'on entendit dans la rue.

— Qu'avez-vous donc, mademoiselle? lui dit aussitôt la vieille Marthe, sa servante, qui se trouvait auprès d'elle.

— Mon Dieu! c'est lui! je l'ai reconnu! répondit Marie-Louise, dont la pâleur devint encore plus prononcée.

— Qui donc, mademoiselle?

— Harthing! Marthe, Harthing!

— L'Anglais!...

— Oui! O mon Dieu! s'écria-t-elle en fondant en larmes, faites, je vous prie, que ce pressentiment soit menteur! Mais quand j'ai vu cet homme près de mon fiancé, mon coeur s'est serré, Marthe, et il m'a semblé voir un nuage de sang qui passait entre eux! Mon Dieu! mon Dieu!

Et ses sanglots redoublèrent.

Le premier mouvement de l'officier anglais, lorsqu'il entendit le cri poussé par la jeune fille, fut de porter la main au bandeau qui l'empêchait de voir; mais d'Orsy, prompt comme l'éclair, arrêta son bras à moitié chemin et lui dit d'une voix qu'il s'efforça de rendre calme:

— Monsieur Harthing, n'oubliez pas les conditions auxquelles vous vous êtes soumis.

L'Anglais laissa retomber son bras.

Oh! s'il eut pu s'imaginer qu'il venait de passer à trois pas de cette demeure qu'il brûlait de connaître!

Ce n'était pourtant que dans le but d'apercevoir l'habitation de Mlle d'Orsy qu'il avait sollicité, puis obtenu d'être envoyé comme parlementaire. Et dire qu'il fallait parcourir la ville sans rien y voir!

Au cri jeté par sa fiancée, Bienville avait fait un pas rétrograde; mais d'Orsy rappela son ami près de lui d'un regard si impératif, que le pauvre amoureux ne put s'empêcher d'obéir, tout en se demandant s'il ne rêvait pas, et quelle pouvait être la cause de ce drame muet dont il venait d'être le témoin.

Harthing et son escorte continuaient cependant leur marche.

Quand ils arrivèrent sur "la grande place", aujourd'hui le marché, trois compagnies y paradaient, tambours et fifres en tête.

— Ces démons-là sortent donc de terre! se dit Harthing; on nous assurait pourtant que la ville était complètement dépourvue de garnison.

Après maints détours, après mille circuits pour dépister notre homme, après l'avoir laissé se heurter plusieurs fois sur les quelques chaines dont on avait barré les rues principales, l'escorte du parlementaire prit enfin le chemin du château.

M. de Frontenac y attendait l'envoyé de Phipps dans la grande salle, avec les officiers qui se trouvaient à Québec, et les gentilshommes des environs, que la première nouvelle du danger avait amenés auprès de lui.

Aussi, rien ne saurait peindre la surprise du parlementaire lorsque le bandeau tomba de ses yeux, et qu'il se trouva en si nombreuse et surtout en si bonne compagnie.

Ils étaient en effet dignes de figurer à côté de leur chef, ces braves gentilshommes qui n'attendaient qu'un mot de sa part pour sauver leur patrie d'adoption, ou mourir comme on mourait alors, le mousquet ou l'épée à la main.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Deux taureaux "Holstein" enregistrés et éprouvés (tested) par le gouvernement, de 11 et 13 mois, provenant de bon stock. Prix: $50 et $60. S'adresser à Ledger Lambert, St-Pierre, Man. 51p

A VENDRE — Magasin épicerie à vendre avec stock complet. Excellente occasion. Conditions faciles. S'adresser à 323, St. Mary's Road, Saint-Vital. Tf

A VENDRE — Maison moderne de 5 chambres, très chaude. S'adresser au propriétaire, 230, ave. Traverse, Norwood Grove, Man. 51p

A LOUER — Petit magasin au numéro 320, ave. Provencher, $18 par mois. Excellent site pour barbier qui aurait la clientèle de nos membres. S'adresser au gardien de l'Union Canadienne ou à Henri d'Eschambault, tél. 81 081. Tf

ATELIER de ferblantier à louer, outillage moderne, bonne clientèle, à St-Pierre-Jolys, Manitoba. Pour renseignements, s'adresser à Mme D. Tessier, Saint-Pierre-Jolys, Man. 49p

ALEXANDRE PERREAULT, magasin général, Somerset, Man. — Spécialité: tabacs de toutes sortes. Petit Havane, 25 sous; tabac Belgique, 40 sous; grand tabac Havane, vieux, fort, 50 sous; tabac Quesnel extra, 70 sous; tabac haché Alouette (boîtes), 50 sous. Toutes sortes de tabacs en feuilles et en plaques. Service par la poste; satisfaction garantie.

A LOUER — Logis de cinq pièces avec chambre de bain complète, logis de 4 pièces avec chambre de bain complète, à des prix très bas. Maisons très chaudes. S'adresser à C.-A. Gareau, 335, rue Des Meurons, Saint-Boniface. Tél. 82 420. Tf

MEUBLES ET POELES — Bons meubles et poêles usagés. Unis, semi-modernes ou modernes. Large assortiment. Nous emballons et expédions partout à la campagne. Ecrivez pour demander catalogue et informations. Gelfne & Co., 332, rue Ellice, Winnipeg. Etablie en 1891.

Mlle CECILE BOUCHARD, diplômée du Trinity College (Angleterre) avec grande distinction (médaille d'or) donne leçons de piano à domicile. S'adresser à 277, ave. Provencher, tél. 82 671.

APPARTEMENT de 2 ou 3 chambres, moderne, avec poêle électrique. S'adresser à 306, rue St-Jean-Baptiste. 50p

JEUNE FILLE parlant français demande position dans maison privée. Téléphone 87 208.

C. BUFFET
Tél. 26 365 — 304, Bloc McIntyre

MAISONS A VENDRE à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, etc., de 4 à 8 chambres. Prix modérés, conditions faciles.

RUE DUMOULIN — Maison moderne, 9 chambres, $3,500; 7 chambres, moderne, $2,800.

RUE AULNEAU — Maison moderne, 7 chambres, chauffage eau chaude, $2,600.

RUE BERTRAND — Cottage de 4 grandes chambres, $2,000.

A LOUER — Bloc Le Manitoba, 158, ave. Provencher: bel appartement moderne; 2, 3, 4 ou 5 chambres et salle de bain; garage si désiré. Prix: $25, $35, $45 et $50.

A LOUER — Bloc Aulneau, 417, rue Aulneau, bloc moderne, grand appartement de 2, 3 et 4 chambres, poêle électrique; lavoir avec eau chaude et pouvoir électrique: $20, $30.

COMMERCE A VENDRE à Saint-Boniface: épiceries, etc., avec tous les agencements, (fixtures); appartement de 5 chambres inclus: $1,000.

FERMES A VENDRE ou échanger dans paroisses françaises du Manitoba, résidences de village à échanger pour maisons à Saint-Boniface.

SI VOUS VOULEZ vendre, acheter ou échanger toute propriété, adressez-vous à nos bureaux.

C. BUFFET
Tél. 26 365 — 304, Bloc McIntyre

A VENDRE — La résidence construite par feu Zotique Bertrand, no 504, rue Ritchot, actuellement habitée par M. J. Ghezzi. S'adresser directement à J.-A. Hébert, 380, rue Main. 52



AU SACRE-COEUR

Funérailles de M. Ferdinand Gingras

C'est jeudi matin, 10 mai. Le cortège funèbre s'ébranle: en avant du corbillard, les petits-fils du défunt, Roland Leduc, Emile et Lucien Savoie, portent des tributs floraux; mais à peine le cortège est-il en marche que déjà les cloches tintent: autant dire que la résidence de ce paroissien était à la portée des glas. En effet, et, bientôt, l'"Absolve" miséricordieux le reçoit, le "Requiem" généreux s'élève, le "Libera" final retentit. Le R. P. Wilbrod Vézina, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, bénit les restes mortels et chante le service, à 9 h. 20. M. J.-A. Hébert dirige la chorale qui, à l'offertoire, laisse Mme Dr Elsell chanter un solo.

Au sanctuaire, l'on remarque, entre autres, les RR. PP. Elie Savoie, Georges Desrochers et J.-B. Beaupré, Oblats; dans la nef, en outre de la parenté, il y eut des représentants des communautés: les RR. SS. Jésus-Marie, Soeurs Grises de la Charité, Soeurs Saint-André; parmi la foule des fidèles figurèrent les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, les premiers chefs des bureaux de la compagnie du Pacifique Canadien, et nombre d'enfants de l'école. M.-T. Poirier et J.-A. Chaput, accompagnés d'enfants de choeur, firent la quête; la somme recueillie servira d'honoraires de grand'messes, et ces offrandes iront rejoindre les autres offrandes de messes et les bouquets spirituels déposés sur le cercueil, le tout pour le repos de l'âme de M. Ferdinand Gingras, décédé le 7 mai 1928, à l'âge de 81 ans et six mois.

Après le service en l'église paroissiale le cercueil partit pour le cimetière de Saint-Boniface; la suite d'automobiles suivit le corbillard de M. J.-A. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres. M. l'abbé Albert Brunet, de l'archevêché de Saint-Boniface, étant présent, le R. P. Beaupré, O.M.I., bénit la fosse, et les restes mortels disparurent sous les yeux des parents et amis.



Décédé



M. F.-E. GINGRAS,
mort la semaine dernière à Winnipeg

Feu M. F. Gingras naquit à Québec en 1846. Marié à Montréal en 1876, il se rendit peu après au parlement d'Ottawa, où il s'employa pendant 22 ans aux travaux publics. De là, il revint à Montréal; il occupa, à l'hôtel de ville, le poste d'inspecteur des travaux publics. Enfin, il passa ses dernières seize années en cette paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, et demeura, jusqu'à ces derniers temps, fidèle employé du Pacifique Canadien.

Ayant épousé Elisa Cusson, la patrie reçut dix-sept enfants de ce mariage. Toute sa vie il travailla; non seulement fut-il constant au travail mais, même à son âge avancé, il se faisait encore remarquer par sa ponctualité exemplaire. Enfin Dieu voulut l'appeler à Lui et préparer son bonheur par une longue et dure épreuve: chrétien pieux et courageux, il demeura jusqu'à la fin fidèle à son Maître et toujours cher à sa digne compagne de vie.

De ses nombreux enfants, onze sont morts. Survivent: M. Alfred Gingras et M. Joseph Gingras, de Montréal; Mme Larroureux, de Régina; Mme Savoie et Mme Leduc, de Saint-Boniface; Mme Laliberté, de cette paroisse.

A la famille éplorée, renouvelons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste

A la dernière assemblée, active et expéditive, revinrent les questions du pique-nique, du recensement et de la bibliothèque.

Le pique-nique aura lieu le 17 juin, sur un terrain de Sturgeon Creek. Le recensement se continue, riche en découvertes. La bibliothèque, grâce aux finances prospères de la Société et à la générosité de plusieurs membres, va se remonter en livres et en journaux, tant hebdomadaires que quotidiens.

En particulier, à cette dernière assemblée, 13 mai courant, il a été proposé qu'un vote de sympathie soit adressé à la famille de feu M. Ferdinand Gingras, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, et que ses condoléances soient transmises aussi par la voie des journaux. L'assemblée se leva silencieusement en signe de vote unanime.

La "Liberté" à l'avenir

Depuis dimanche dernier, et régulièrement les dimanches, après les messes, les membres du Cercle des jeunes gens s'occuperont de la vente des journaux catholiques; ceux qui le désireront pourront se procurer notre journal la **Liberté**. Ce mouvement supposerait ici même de magnifiques considérations. En une prochaine fois.

L'Ascension

Jour d'obligation, il y aura messes à 6 h. 30, 8 h. et 9 h. Grand jour de première communion, les enfants, accompagnés de leurs parents, vivront de la vie eucharistique. C'est à 9 h. du matin et à 7 h. 45 du soir qu'auront lieu les principales cérémonies de l'Ascension.

Visiteurs

Le R. P. Joseph Gravel, O.M.I., préfet des études de l'Université d'Ottawa; le R. P. Yves Floc'h, O.M.I., du vicariat de Grouard, et le R. P. Cozanet, de North Battleford, tous deux de retour d'un voyage en France.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Partie de cartes

Dimanche soir prochain, il y aura partie de cartes au profit des orphelins de la "Providence Shelter", de Winnipeg. M. Ernest Guertin, de retour d'un voyage en Orient, donnera un récit de son voyage; le tout accompagné de projections lumineuses. Venez, venez!

Baptêmes

Le 29 avril — Joseph-Adhémar-Louis, né le 27 avril, enfant de Charlemagne Courchaine et de Rosina Germain. Parrain et marraine, M. et Mme Adhémar Mailhot.

Le 29 avril — Joseph-Arthur-Denis, né le 25 avril, enfant d'Oscar Bourbonnais et d'Annonciade Patenaude. Parrain et marraine: Lucien et Lorraine Bourbonnais.

Le 1er mai — Edith-Marie-Anne, née le 2 avril, enfant de Georges Lawrence et de Victoire Ouellette. Parrain et marraine: Thomas Arsenault et Sara Payette.

Le 2 mai — Marie-Valéda-Béatrice, baptisée à l'hôpital de la Miséricorde, née le 28 avril, enfant d'Arnold Poulin et de Laurette Gauthier. Parrain et marraine: Laurence Breault et Berthe Gauthier, son épouse.

Le 6 mai — Marie-Denise-Marguerite-Germaine, née le 25 avril, baptisée à l'hôpital de la Miséricorde, enfant de Lucien Cusson et de Margaret Brown. Parrain et marraine: Albert et Juliette Cusson.

Le 13 mai — Renée-Gabrielle-Louise, née le 7 mai, enfant de Camille Sainte-Marie et de Renée Costela. Parrain, M. Arthur Beaumier; marraine, Louise Costela (Mme Brown), représentée par Mme Auguste Côté.

• • •

Dimanche prochain, à la suite de la grand'messe, sera tenue une assemblée de réorganisation de la chorale. Toutes les personnes qui désirent prêter leur concours sont instamment priés d'y assister. La chorale commence dimanche prochain la préparation d'un programme pour la fête du Sacré-Coeur.

PETITES NOTES

M. Joseph-P. Foley, C.R., du bureau légal Tupper, McTavish, Foley et Tupper, est mort jeudi soir, à l'âge de 50 ans, des suites d'une syncope. C'était l'un des avocats les mieux connus de Winnipeg et un membre actif des Chevaliers de Colomb et autres organisations catholiques. Il avait été pendant un an député conservateur de Winnipeg-Nord à la législature provinciale.

• • •

Philippe Schuler, le chef pâtissier de l'hôtel Royal Alexandra depuis sa fondation, connu sous le nom de Félix, est mort à l'âge de 57 ans. Suisse de naissance, il avait appris son métier à Bordeaux et avait servi au Château Frontenac, à Québec, avant de venir à Winnipeg.

• • •

S. E. le gouverneur général et lady Willingdon arrivent ce soir à Winnipeg et inaugureront l'Institut National des Aveugles. Ils repartiront dans la nuit.

• • •

La famille Gingras remercie tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, à l'occasion de son deuil récent.

• • •

Il y a une manière bien facile pour enlever les taches d'encre sur les doigts. Mouillez les parties tachées et frottez avec le phosphore d'une allumette. Essuyez, puis recommencez jusqu'à ce que les taches disparaissent.